

L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS (AAD) de Michel Pêcheux

*Application de cette méthode dans une analyse
de quatre (4) arrêtés en conseil relatifs
aux programmes de fermeture de localités rurales
et de relocalisation de populations
dans l'Est du Québec.*

par
PAULINE CÔTÉ

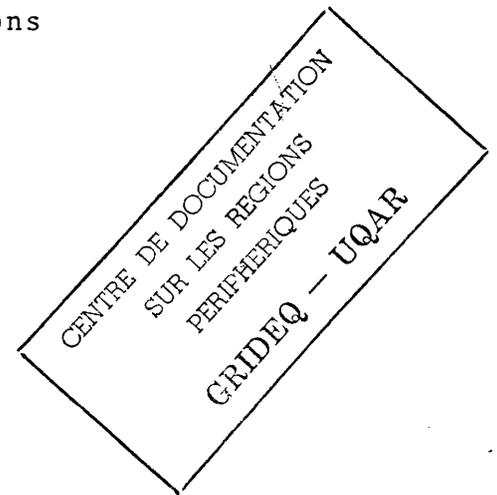
GRIDEQ
Groupe de recherche interdisciplinaire
en développement de l'Est du Québec

Université du Québec à Rimouski
Mars 1981

L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS (ADD)
DE MICHEL PECHEUX

Application de cette méthode dans une analyse de
quatre (4) arrêtés en conseil relatifs aux programmes
de fermeture de localités rurales et
de relocalisation de populations
dans l'Est du Québec

Par
Pauline Côté



G R I D E Q

Groupe de recherche interdisciplinaire en développement
de l'Est du Québec

Copyright 1981, Université du Québec à Rimouski
Mars 1981

"Documents généraux du GRIDEQ" No 8



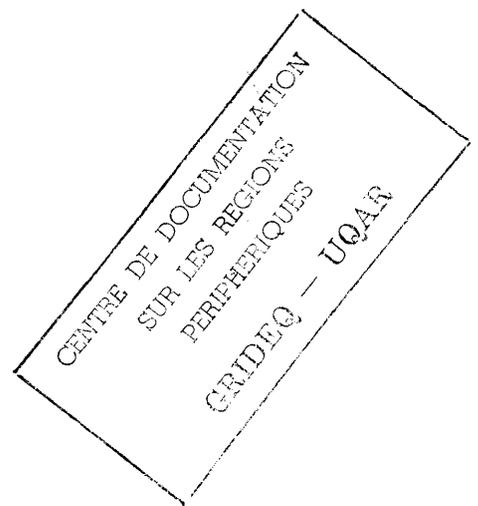
REMERCIEMENTS

Je désire remercier Louise Roy pour sa précieuse collaboration au codage linguistique des données, Narciso Pizzaro, Jacqueline Léon et Gilles Roy pour leur contribution au traitement informatique du corpus.

Toute ma gratitude aussi à Michel Pêcheux et à Jean-Pierre Poitou auxquels je suis redevable de mon intérêt pour les analyses du discours et l'étude des processus discursifs.

Enfin, mes remerciements à Francesco Arena qui a bien voulu me lire et me transmettre ses commentaires, avis et critiques.

Francine Cimon et Jean Larrivée du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) sont remerciés pour l'aide accordée à la publication de ce document.



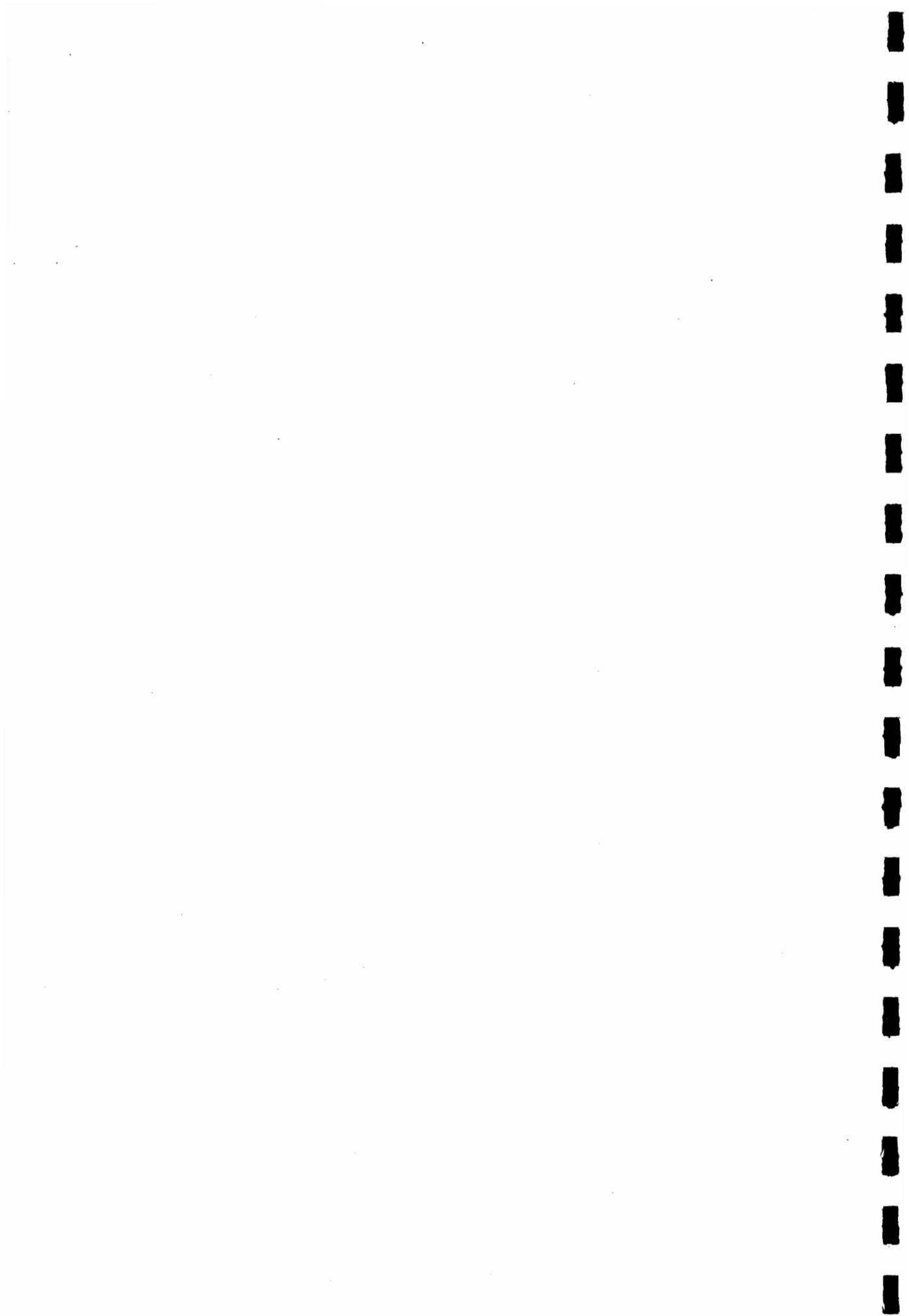


TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'AAD	3
1.1 Les rapports entre la sociologie, la sémiologie et la linguistique quant à l'analyse de l'idéo- logie	3
1.2 Analyse de contenu et analyse du discours	8
1.2.1 L'analyse cognitive ou conceptuelle	9
1.2.2 L'analyse basée sur le décompte fréquen- tiel d'unités lexicales	10
1.2.3 L'analyse thématique	12
1.2.4 L'analyse connotative	13
1.3 L'analyse automatique du discours (AAD) de Pêcheux	15
1.3.1 Formation sociale, idéologie, discours ...	15
1.3.2 Langue et discours	17
1.3.3 Langue, idéologie, discours	18
1.4 L'idéologie du BAEQ et les programmes gouverne- mentaux de relocalisation	20
CHAPITRE II: LA METHODOLOGIE DE L'AAD (TECHNIQUES D'UTI- LISATION)	23
2.1 Choix du corpus en fonction des conditions de production	23
2.2 L'analyse syntaxique des séquences linguisti- ques	25
2.3 Traitement automatique du corpus	29
2.4 Interprétation des domaines sémantiques et de leur mise en relation	32

VI

	Page
CHAPITRE III: L'ANALYSE DU DISCOURS GOUVERNEMENTAL	33
3.1 Méthode d'analyse	33
3.1.1 Graphes des relations entre les domaines et délimitation des hyper-domaines	33
3.1.2 Graphes des relations de dépendance entre les domaines isolés et les hyper- domaines	34
3.1.3 Réécriture des hyper-domaines et des domaines isolés	35
3.2 Analyse et interprétation des résultats	37
3.2.1 L'analyse formelle	37
3.2.2 Les domaines de signification et leur mise en relation	39
3.2.2.1 Le cadre institutionnel des politiques mises en oeuvre	39
3.2.2.2 Les buts et objectifs poursuivis à travers les politiques	40
3.2.2.3 Le postulat de la participation volontaire de la population	41
CHAPITRE IV: CRITIQUE DE L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS (L'AAD)	47
4.1 Le plan théorique	47
4.2 Le plan méthodologique	52
CONCLUSION	55
ANNEXE I - CARTES	56
Carte 1: Localités de l'Est du Québec concernées par le programme I de fermeture de localités rurales	57

VII

	Page
Carte 2: Localités de l'Est du Québec concernées par le programme II d'aide à la migration	58
Carte 3: Lieux d'accueil agréés pour le programme II d'aide à la migration	59
ANNEXE II - GRAPHS ET LISTE DES DOMAINES	60
REFERENCES	73



INTRODUCTION

L'analyse automatique du discours (AAD) de Michel Pêcheux est la méthode que nous avons utilisée pour analyser l'idéologie gouvernementale du BAEQ¹ à travers quatre (4) arrêtés en conseil relatifs aux principales mesures politiques préconisées, c'est-à-dire les programmes de fermeture de localités rurales (1969-1972) et d'incitation à la relocalisation des populations (1972-1975) dans l'Est du Québec. Plus particulièrement, nous avons voulu étudier la nature du discours gouvernemental exprimant sa conception du développement régional à une époque donnée (1969-1975).

Cette analyse s'inscrivant dans un cadre de recherches plus large², le présent document se veut surtout un outil méthodologique qui montre les étapes théoriques et méthodologiques de l'application faite dans notre recherche de la méthode de l'AAD.

Nous voyons donc, dans un premier chapitre, les fondements théoriques de l'AAD en étudiant d'abord ses rapports, en tant que méthode d'analyse des idéologies, avec la sociologie, la sémiologie, la linguistique et la situons quant à divers autres types d'analyse de contenu et quant au contexte dans lequel elle est employée. Dans le deuxième chapitre, nous décrivons l'application faite dans notre recherche, des principales techniques d'utilisation de la méthode (choix du corpus, analyse syntaxique des séquences linguistiques, traitement automatique du corpus, etc.). Le troisième chapitre est entièrement consacré à

1 D'une façon générale, le terme BAEQ désigne la structure technocratique et les études faites par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (1963-1966) ainsi que les politiques gouvernementales qui en ont résulté.

2 Voir, COTE, Pauline (1980). Éléments pour une théorie de l'idéologie urbaine: l'idéologie technocratique du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Université de Montréal, thèse de doctorat en psychologie sociale, 387 p.

l'analyse du corpus gouvernemental et à l'interprétation des résultats. Enfin, une dernière partie (le chapitre IV) fait le point sur les principales critiques théoriques et méthodologiques de la méthode et résume en conclusion son originalité et ses perspectives d'avenir.

CHAPITRE I: LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'AAD

L'analyse automatique du discours n'est pas seulement une méthodologie ou une technique de recherche. Sa particularité est justement d'être à la fois théorie et méthodologie d'analyse des processus discursifs.

En tant que théorie, nous verrons donc dans ce premier chapitre, ce qui constitue les liens de l'AAD avec certains domaines de la sociologie, de la linguistique, de la sémiologie quant à l'analyse des idéologies, la spécificité de la méthode par rapport à d'autres types d'analyse de contenu, ses bases théoriques dans les divers champs disciplinaires où elle est impliquée et finalement le contexte dans lequel le discours ici analysé a été produit.

1.1 Les rapports entre la sociologie, la sémiologie et la linguistique quant à l'analyse de l'idéologie

Un rapide survol des conceptions sociologiques dites "fonctionnelles" et "structuro-fonctionnelles" de l'idéologie (voir N. Birnbaum, 1960), montre que les différentes conceptions de l'idéologie ont tendance à faire de l'objet étudié qu'une "analyse externe".

Les définitions rencontrées offrent quelques données sur la nature des idéologies. On y parle presque toujours d'un ensemble (ou système) d'idées, de représentations, de croyances, de jugements, de rationalisations, de justifications... ou bien de théorie, ou doctrines... ou bien de processus de connaissance, de lecture de la situation, d'expression rationnelle... Mais voilà qui est bien insuffisant, car le concept d'idéologie y est renvoyé à d'autres concepts pratiquement aussi imprécis. En fait, la sociologie n'a cessé d'étudier les idéologies du point de vue externe sans trop s'assurer, au départ, du bien fondé d'une définition interne. Cette pratique scientifique était acceptable dans la mesure où les sciences humaines ne possédaient

pas encore un minimum d'outils pour l'analyse interne. Maintenant, la situation est autre, puisque la sémiologie et les différentes méthodes d'analyse du discours s'affirment justement de plus en plus comme procédure d'analyse interne de l'idéologie.

Avant de définir la sémiologie, et afin de mieux saisir cette opposition entre "analyse externe" et "analyse interne", nous présentons l'exemple suivant, tiré de la sociologie de l'éducation, et cité par Nélisse (1974, pp. 77-78).

Différentes études empiriques (voir plus particulièrement Bourdieu, 1965; Bourdieu et Passeron, 1970; Bernstein, 1973) montrent que dans l'acte pédagogique, un "malentendu linguistique" compromet sérieusement cet acte pédagogique, surtout auprès des étudiants des classes sociales défavorisées. Il y a une "langue scolaire" différente des langues maternelles, populaires ou bourgeoises. Mais cette langue scolaire relativement abstraite, très formalisée, détachée de sentiments... est plus facilement vécue et maniée par les enfants de la bourgeoisie que par les enfants d'origine modeste. Il y a inégalité dans le rapport à la "langue". La sociologie (et c'est ce que plusieurs sociologues de l'éducation ont réalisé) peut analyser les écarts en mettant en rapport l'appartenance à la classe sociale avec la performance linguistique (épreuve de vocabulaire, étendue du champ lexical, maniement de la syntaxe, facteurs d'expression orale...). On peut aussi prendre dans un ensemble de cours réellement "professés" une liste de concepts avec les définitions données et voir comment ce matériel est reproduit par des groupes d'étudiants de classes différentes. Ce qui intéresse essentiellement le sociologue à ce moment-là, ce sont les écarts entre les groupes A, B, C... devant un objet linguistique standard. On compare, en fait, les performances dans un manie- ment donné de cet objet. En multipliant le nombre d'objets et en neutralisant les autres facteurs qui peuvent influencer la performance (environnement, dispositions psychologiques...), on peut obtenir des données fort intéressantes sur certains écarts

entre les classes sociales. Mais une question importante persiste: en quoi le discours pédagogique diffère-t-il du discours émis quotidiennement par les enfants des différentes classes sociales? Bourdieu dira parfois, par exemple, que le discours populaire est illustratif, concret, expressionniste... Mais ces adjectifs qualifient les dispositions psychologiques de l'émetteur ou les effets sur des récepteurs et non la nature du discours. Il faudrait ici passer d'une analyse externe des discours pédagogiques à une analyse interne des discours, tels que "pratiqués" par les groupes d'étudiants. Découvrir le "système de règles" propre à ces discours. Idéalement, il faudrait donc pouvoir comparer des discours (analyse interne) avant de comparer des performances sur des habiletés (analyse externe).

Dans ce sens, se donnant plutôt comme modèle d'"analyse interne" la sémiologie présente un apport intéressant pour l'analyse théorique et méthodologique des idéologies propres aux diverses formations discursives. Avant d'expliquer plus en détail ce qui la caractérise comme champ d'étude, il importe de la distinguer brièvement de ses disciplines linguistiques connexes et quelquefois complémentaires: la sémiotique et la sémantique.

La sémiotique, ou science des signes a été introduite dans le cadre d'une philosophie empiriste du langage et développée aux Etats-Unis surtout par des philosophes, à la fin du 19ème siècle. Par la suite, les distinctions entre syntaxe (rapport des signes entre eux), sémantique (rapport des signes à ce qu'ils désignent) et pragmatique (rapport des signes à leurs utilisateurs) furent faites. A partir des années 60, des chercheurs soviétiques et d'autres pays socialistes commencent à développer des recherches de sémiotique. Il arrive que les termes "sémiotique" et "sémiologie" soient confondus. Mais, comme on le verra plus loin, le terme de "sémiologie" est surtout utilisé en sociologie pour signifier l'étude interne structurale des processus discursifs tandis que le terme "sémiotique" est plus global et recouvre l'analyse de plusieurs autres systèmes symboliques

(linguistiques ou pas).

La sémantique, dont la définition la plus générale est qu'elle concerne le sens, renvoie à la fois aux préoccupations très anciennes des philosophes et des grammairiens et à des recherches linguistiques récentes; pendant toute une période (la première moitié du XX^e siècle à peu près), les linguistes ont hésité à reconnaître la sémantique comme une partie de la linguistique. Aujourd'hui, la sémantique générative se trouve au centre des controverses entre linguistes, en particulier à l'égard de son rapport avec la syntaxe (structure profonde exclusivement syntaxique ou à la fois syntaxique et sémantique).

Ces distinctions étant faites, nous parlerons maintenant de ce qu'est la sémiologie, d'abord au plan théorique, pour ensuite, voir plutôt les auteurs qui ont travaillé à l'avancement de cette discipline, surtout d'un point de vue méthodologique (la sémiologie comme "analyse de contenu et du discours"). Le terme de "sémiologie" a été introduit par le linguiste F. de Saussure (1968) pour définir l'objet de la linguistique à l'intérieur d'un cadre plus vaste (le champ de la sémiotique).

Reprenons d'une manière plus spécifique cette définition que Saussure donne de la sémiologie:

La sémiologie est l'étude interne (ou immanente) et structurale des systèmes de signes sociaux proprement dits, des discours et de tous les objets d'une civilisation pour autant qu'ils soient signifiés à travers un système de communication (linguistique ou pas). Autrement dit, la sémiologie étudie tous les systèmes symboliques (cité par Nélisse, 1974, p. 79).

Les "signes sociaux" signifient toute chose dans une société ou un groupe qui, transmissible par le biais des sens perceptifs, délivre des messages tels les langues naturelles, l'image animée ou inanimée, les gestes, le code de la route, les idiogrammes, les sonneries de clairon, les arts en général... Quant au terme

"discours", il désigne plutôt le produit de la mise en action d'un système de signes sociaux par un sujet émetteur, tels les poèmes, les romans, les récits journalistiques, les textes de loi, les mythes, les contes, les "courriers du coeur", les exposés scientifiques, les cours académiques, les messages publicitaires, les sermons, les harangues, les proverbes... Les "objets de civilisation pour autant qu'..." signifient toutes les productions de l'homme qui, indépendamment de leurs fonctions économiques, sociales, sont parlées, commentées, signifiées par le support d'un système de signes à travers des systèmes de communication comme la presse, par exemple, les affiches, les pamphlets, les conversations, les conférences... Ces objets sont les vêtements, les objets de décoration, la nourriture, etc.

Par "étude interne", il est entendu une analyse opposée à une "analyse externe", c'est-à-dire une analyse centrée sur la nature même de l'objet étudié et qui postule que les objets étudiés forment "un système qui ne connaît que son ordre propre" (F. de Saussure, 1968, p. 43). Cette analyse se place "dans" l'objet pour en étudier le fonctionnement. Quant au concept "d'étude structurale", il est défini dans le sens qu'en donne Piaget quand il postule qu'une démarche scientifique est structurale lorsque "des éléments sont réunis en une totalité présentant certaines propriétés en tant que totalité et quand les propriétés des éléments dépendent entièrement ou partiellement de ces caractères de la totalité" (1950, p. 34). Bref, un ensemble d'éléments est dit "structuré" lorsqu'il y a subordination des éléments au tout et autonomie de ce dernier; lorsqu'il y a passage réglé d'un arrangement à un autre suivant certaines "lois" et lorsqu'il y a un fonctionnement interne des règles à l'intérieur du système.

En résumé, quels liens existent-ils entre la sociologie et la sémiologie? D'abord, ces liens existent et ils sont multiples. Aussi, il est impossible de parler des avantages de la sémiologie sur la sociologie ou inversement. Ces deux démarches de nature

différente, sont toutes deux légitimes et complémentaires pour l'étude des systèmes symboliques. Cependant, il importe de préciser que de tous les objets de la sociologie et de la psychosociologie, seuls les "systèmes et produits symboliques" sont aussi susceptibles d'une analyse sémiologique. Des objets comme "structure sociale", "rôles", "statuts", "pouvoir", "mobilité", "motivations", "attitudes", "croyances", "opinions", etc. ne peuvent comme tels devenir objet de la sémiologie alors que toute "expression" ou tout "discours" concernant ces objets se prêtent de plein droit à de telles analyses (sémiologiques).

De plus, la sémiologie en tant que modèle d'analyse des produits symboliques et notamment des processus discursifs n'est pas une discipline scientifique venant "expliquer" ou "interpréter" ces systèmes dans l'ensemble de la vie et des pratiques sociales. Ce rôle sera plutôt assumé en complémentarité avec la psychologie, la sociologie...

Enfin, un travail intense, dans le domaine des méthodes d'analyse a permis aux psychologues sociaux et aux sociologues d'avoir leur premier contact avec la sémiologie et, de façon plus particulière, avec la linguistique.

Dans le prochain point intitulé "analyse de contenu et analyse du discours", nous présentons ces principaux types de recherches qui ont conduit les chercheurs à intégrer, de plus en plus, diverses disciplines comme la sociologie, la psychologie et la linguistique dans leur contribution à l'analyse de l'idéologie. Nous verrons donc le chemin parcouru depuis l'analyse de contenu traditionnel axée davantage sur le "niveau d'expression" jusqu'à l'analyse du discours portant plutôt sur le "niveau des significations".

1.2 Analyse de contenu et analyse du discours

Autant les linguistes ont étudié les produits symboliques, notamment le langage et les processus discursifs, d'un point de vue proprement linguistique, autant les sociologues ont cherché

par le passé à découvrir et à interpréter les manifestations "externes" de ces processus; aujourd'hui, on assiste, surtout en ce qui concerne l'analyse de l'idéologie, à une tentative d'articulation de ces deux paliers d'étude¹. Mais comment cette démarche s'est-elle manifestée au plan de la recherche théorique et méthodologique? Quelles sont les particularités d'une analyse du discours par rapport à une analyse de contenu? Par quel cheminement est-on parvenu à poser les fondements d'une théorie de l'idéologie en l'articulant sur les bases mêmes d'une théorie du discours ou des processus discursifs?

Nous tâcherons de répondre à ces questions en examinant d'abord quatre (4) types d'analyse qui nous amènent à découvrir la spécificité de l'analyse du discours par rapport à l'analyse de contenu et à montrer le rapport de l'une et l'autre à la linguistique et à la sociologie; ensuite, dans un prochain point, nous étudierons plus en détail "l'analyse du discours" de Michel Pêcheux, qui se veut justement une "théorie" et une "méthodologie" d'analyse des processus discursifs (ceux-ci pouvant entre autres se rapporter, comme dans notre recherche, à l'étude de l'idéologie).

Ces quatre (4) types d'analyses, faisant référence au contenu étudié, soit en termes d'expression (analyse externe - forme du contenu) et/ou en termes de signification (analyse interne - sens du contenu) sont l'analyse cognitive ou conceptuelle, l'analyse basée sur le décompte fréquentiel d'unités lexicales, l'analyse thématique, l'analyse connotative.

1.2.1 L'analyse cognitive ou conceptuelle

L'analyse de contenu de type cognitif ou conceptuel fait référence à une forme moderne de classement et d'interrogation

1 Un numéro complet de la revue "sociologie et sociétés", 1973, intitulé "Sémiologie et idéologie" montre bien cette préoccupation des sociologues et sémiologues de favoriser un dialogue commun afin de faire progresser, du point de vue théorique et méthodologique, la question de l'idéologie.

de données souvent techniques. Elle est désignée le plus souvent par l'analyse documentaire. Chabrol (1974, p. 16) désigne sous ce type d'analyse toutes les recherches qui se donnent à priori un domaine de référence et en déduisent toujours à priori le code et ses catégories (à propos, par exemple, d'un savoir scientifique, technologique ou tout ensemble de connaissances explicites). Ce code pourra être constitué d'un lexique organisé de "concepts", de "mots-clefs", etc... et d'une syntaxe de relations logiques en conformité au modèle d'un "langage artificiel" construit par l'analyste lui-même. W. Ackerman et R. Zygoris (cités par Chabrol, 1974, p. 16) qui ont appliqué cette démarche pour leur étude concernant l'assimilation de connaissances scientifiques dans une population recevant un enseignement (scientifique), soulignent que le code ne dépend que de leurs hypothèses et du domaine choisi, ("de sa scientificité", par exemple), que ce code ne correspond pas normalement à celui de l'émetteur, du sujet du discours, mais seulement à celui du récepteur analyste, que les significations extraites ne sont ni "universelles" ni "exhaustives"; qu'on néglige de plus le processus de communication qui, pourtant, conditionne "la naissance de ces énoncés".

La principale critique formulée du point de vue de l'analyse qualitative à l'égard de cette démarche, est qu'on n'accorde pas aux phénomènes linguistiques et discursifs une existence théorique dans leur discipline. "Parler" et "communiquer" par la parole ne seraient pas conçus comme des actes sociaux ou psychologiques en tant que tels. Ils seraient seulement des lieux privilégiés de manifestation de contenus extérieurs de type conceptuel.

1.2.2 L'analyse basée sur le décompte fréquentiel d'unités lexicales

Parallèlement à cette méthode d'analyse de contenu, s'est développé un type d'analyse axé sur l'importance accordée aux champs notionnels (thématique) et lexicologiques (étude de mot).

Fondée, surtout au début, uniquement sur le principe du décompte fréquentiel, l'auteur ne pouvait parvenir au sens du contenu qu'en décidant à priori des mots-clefs et des séries pertinentes à constituer à partir des surfaces linguistiques superficielles du contenu à analyser. Essentiellement, il s'agit d'un processus qui consiste à recenser le nombre d'occurrences d'un même signe linguistique (le mot le plus souvent utilisé) à l'intérieur d'un ensemble fixe d'énoncés. De là, on définit la fréquence ou le rang de ce signe; ce qui fournit un test de comparabilité entre plusieurs signes d'un même ensemble ou entre des ensembles différents pour un même signe.

Ces méthodes ont eu des résultats intéressants dans certains secteurs de la linguistique descriptive, mais elles ont été d'un support plutôt minime dans l'analyse qualitative en sciences sociales. En effet, ce n'est pas en multipliant les décomptes fréquentiels qu'on peut rendre compte de l'organisation "du discours", des "effets de sens" qui constituent le contenu.

Toutefois, cette démarche, en se raffinant, c'est-à-dire en proposant de plus en plus de classements de signifiés et d'éléments lexicaux selon des critères externes à la langue, a vite fait de poser le problème de la relation "syntaxe/sémantique". Elle a donc conduit les chercheurs à ne plus prendre le mot comme unité de sens ou de référence au discours, mais plutôt la phrase, qui selon eux, pouvait renseigner davantage sur le contenu. Quant au discours lui-même (contexte non linguistique), il demeure le lieu du non codé, de la liberté du locuteur par opposition à la phrase: limite du codé linguistique.

C'est ainsi qu'on a abouti à une série de recherches où la psycho-sociologie et la sociologie commencent à prendre de plus en plus en charge la tâche d'expliquer cette partie du contexte non linguistique, c'est-à-dire la production de signification ou du sens, celui-ci se manifestant dans une structure linguistique.

C'est peut-être d'ailleurs ce nouveau courant de recherche qui situe le passage de l'analyse de contenu à un certain type "d'analyse du discours", ceci présupposant par rapport aux analyses de contenu traditionnelles une nouvelle façon d'envisager le rapport "langue-discours" et de poser véritablement le "niveau des significations" par rapport au "niveau de l'expression". Cette nouvelle forme d'analyse a été, à ses débuts, désignée le plus fréquemment comme "l'analyse thématique".

1.2.3 L'analyse thématique

Les objectifs de ce nouveau type d'analyse étaient de dégager, à partir d'un corpus linguistique, les "attitudes" ou "motivations" des individus ou des groupes sociaux.

Ce type d'analyse aura eu l'intérêt de postuler la distinction entre les attitudes verbales et les attitudes non verbales, tout en espérant que les premières seraient un bon indicateur des secondes, l'attitude verbale étant conçue comme un schème régulateur du comportement non verbal psychologique ou social.

Cette position est aujourd'hui remise en cause par un certain nombre de sociologues et d'"ethnométhodologues" (Garfinkel, Goofman, Cicourel, Schlegoff, Blum et McHugh). Ces derniers (cités par Chabrol, 1974, p. 24) prétendent, d'une façon générale, que ce type d'analyse a tendance à considérer les "motivations" ou les "attitudes" non pas comme une variable antécédente caractérisant un état interne du sujet ou du groupe social inférant sur ses conduites verbales et non verbales, mais au contraire, c'est à partir de l'expression ou des conduites verbales des sujets que les auteurs tentent de dégager chez ces derniers leurs "attitudes" ou "motivations" en conformité avec leurs hypothèses de recherche et leurs données théoriques. On n'a donc pas encore réussi à se sortir des schémas d'interprétation et à saisir d'une façon satisfaisante le lien entre la langue ou l'expression verbale et le domaine propre des significations. De plus, c'est encore "d'analyse externe" dont il

s'agit. On ne s'intéresse pas proprement à la constitution interne du discours et à ses "effets de sens", mais plutôt aux manifestations externes émises par ce discours.

1.2.4. L'analyse connotative

Pour pallier à ces difficultés des méthodes thématiques, Hjelmslev (voir Barthes, 1964, p. 130) suggère, dans une méthode plus sophistiquée (l'analyse connotative), de distinguer deux plans dans l'expression verbale, c'est-à-dire le plan des signifiants ou d'expression (E) et le plan des signifiés ou du contenu (C). Le plan (E) constitue le système de dénotation tandis que la mise en relation du plan (E) et (C) conduit au système de connotation.

Barthes (1964), en reprenant ces plans d'analyse, précise que les signifiants de connotation (ou connotateurs) sont constitués par des signes du système dénoté, et qu'un signifié de connotation pourra utiliser pour se manifester des unités signifiantes très différentes: par exemple, du fragment de mot à de larges extraits de discours dénoté. Ceci conduit à une conception du signifiant de connotation comme référant à un ensemble de signes révélant "la forme" du "contenu". Quant au signifié de connotation, il est plutôt représenté comme renvoyant à des domaines globaux et diffus de signification, tels la culture, l'histoire, la psycho-sociologie...

Ainsi, avec l'analyse connotative, les questions suscitées à propos du rapport langue-discours ouvrent de nouvelles perspectives de recherche. On se demande s'il n'existerait pas des formes précises d'expression pour des types de discours spécifiques. Barthes (1966), Hjelmslev (1971), Greimas (1973) proposent une série de recherches rhétoriques et stylistiques qui suggèrent des règles plus ou moins générales de formation d'expressions poétiques, narratives, etc. On entrevoit aussi la constitution de "grammaires générales de contenu" permettant de découvrir des univers sémantiques particuliers. Il n'en demeure

pas moins que dans ces études, c'est toujours par le biais de l'organisation du plan des signifiants de connotation qu'on cherche, sans trop y parvenir, à atteindre le niveau "du dit".

Tout ce courant de recherche a été le premier à poser théoriquement et méthodologiquement la sémiologie (Veron, 1973, p. 46, parle de "première sémiologie") comme "analyse interne" des processus discursifs. Mais le problème du lien entre "signifiant-signifié", bien qu'il ait ici changé de nom (système de dénotation-connotation), reste complet. Il faudra sortir de cette problématique "saussurienne" pour formuler une véritable théorie du discours, des processus discursifs en général. C'est ce à quoi s'appliquent présentement plusieurs chercheurs en sciences sociales, certains travaillant davantage l'aspect théorique, d'autres l'aspect méthodologique.

Dans ce nouveau type de recherches, les travaux de Michel Pêcheux (1969, 1975), Pêcheux et al. (1971, 1972, 1973, 1975, 1979) apparaissent particulièrement intéressants et vont se révéler d'une importance capitale pour l'analyse de l'idéologie.

Deux raisons principales portent à considérer, particulièrement pour les fins de cette recherche, les thèses de Pêcheux. D'abord, du point de vue théorique, Pêcheux a bien montré, et nous le verrons dans le prochain point, qu'une véritable théorie des processus discursifs doit s'appuyer sur des théories relevant simultanément de domaines de connaissances tels la sociologie, la linguistique et l'histoire. En référant aux théories existantes appartenant à ces disciplines, Pêcheux a tenté de les articuler en mettant en évidence les liens réels existant entre chacune d'elles. De plus, ses recherches théoriques lui ont permis de déboucher sur une méthodologie de recherche particulière: l'AAD ou "l'analyse automatique du discours". Cette méthodologie est intéressante d'abord, parce qu'elle tient compte d'une théorie du fonctionnement de l'idéologie et qu'en même temps, elle permet, en expliquant les mécanismes de pro-

duction d'un discours, d'analyser le niveau interne (la nature même) du discours et de son contenu.

Nous verrons donc en quoi consistent les fondements théoriques de cette méthode, à quels types de recherche elle s'est appliquée et quelle est la pertinence de son utilisation dans la présente recherche pour une analyse de la nature de l'idéologie en général et, plus particulièrement, de l'idéologie gouvernementale produite dans une conjoncture donnée (en l'occurrence ici l'idéologie du BAEQ vue à travers le discours gouvernemental sur la relocalisation).

1.3 L'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux (AAD)

Les fondements théoriques de l'AAD s'articulent autour de trois domaines de connaissances scientifiques:

- la formation d'une théorie des idéologies, des formations sociales et de leurs transformations;

- l'utilisation de la linguistique comme théorie à la fois des mécanismes syntaxiques et des processus d'énonciation;

- la formulation d'une "théorie du discours" comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques.

1.3.1 Formation sociale, idéologie, discours

Pour formuler sa théorie des idéologies, des formations sociales et du rapport reproduction/transformation de ces dernières, Pêcheux (1969, 1975) reprend la conception althussérienne de l'idéologie et des Appareils Idéologiques d'Etat (AIE). Pêcheux, à l'instar d'Althusser, pense que le rôle de l'idéologie ou de l'instance idéologique est de "mettre en place" l'individu en lui signifiant ce qu'il est, en lui accordant "une place" au sein d'une formation sociale et en lui dissimulant du même coup cette "mise en place", cet assujettissement. Par ailleurs, cette "mise en place" n'est pas sans rapport avec l'idéologie dominante qui se maintient et s'exprime dans et par les "Appareils Idéologiques d'Etat (AIE). Les AIE, tout en étant le

lieu et le moyen de réalisation de l'idéologie dominante sont aussi l'enjeu d'une très dure lutte des classes. Mais ce qui est nouveau chez Pêcheux, c'est qu'il associe ces formations de classes en lutte au sein des AIE aux "formations idéologiques" qu'il définit ainsi:

On parlera de formation idéologique pour caractériser un élément (tel aspect de la lutte dans les appareils) susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres forces dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale en un moment donné; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni "individuelles" ni "universelles", mais se rapportant plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres (1971, p. 102).

De plus, pour Pêcheux, les formations idéologiques comportent dans leur matérialité, des formations discursives "qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture" (1971, p. 102).

L'entreprise de l'AAD par rapport à ce premier point théorique réside donc dans le repérage des "conditions de production" (des formations discursives) en présupposant toujours que ces formations discursives, comme les formations idéologiques au sein d'une formation sociale, sont traversées par l'illusion de l'effet-sujet (ou l'interpellation des individus en sujets libres, autonomes). Pêcheux et Fuchs (1975, p. 15) désignent par "conditions de production"

l'effet des rapports de place dans lesquels se trouve inscrit le sujet et simultanément, la situation au sens concret et empirique du terme, c'est-à-dire l'environnement matériel et institution-

nel, les rôles plus ou moins consciemment mis en jeu, etc. Les conditions de production détermineraient "la situation vécue par le sujet" au sens de variables subjectives ("attitudes", "représentations", etc.) inhérentes à une situation expérimentale.

1.3.2 Langue et discours

Quel rapport maintenant existe-t-il entre la langue et le processus discursif? Pêcheux (1975, p. 16) précisent ainsi sa position concernant le rapport langue-discours: "les processus discursifs sont à la source de la production des effets de sens et la langue constitue le lieu matériel où se réalisent ces effets de sens". C'est ainsi qu'expérimentalement, l'AAD comprendra un ensemble de surfaces linguistiques sur lequel portera l'analyse discursive. Mais contrairement à la majorité des projets socio-linguistiques où une importance démesurée a été accordée au plan lexical, Pêcheux privilégie le niveau de l'analyse syntaxique où toutes les variations dans les phrases et leur agencement peuvent se porter révélateurs de significations. Dans ce sens, Pêcheux dira que:

la syntaxe ne constitue pas le domaine neutre de règles purement formelles, mais le mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces de repérages énonciatifs. Les constructions syntaxiques ont donc de ce point de vue une signification qu'il s'agit de dégager (Pêcheux et Fuchs, 1975, p. 10).

Cette importance accordée aux mécanismes syntaxiques est associée à une théorie des processus énonciatifs. Les processus d'énonciation (Pêcheux et Fuchs, 1975, pp. 19-20) ne sont pas cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation, mais "consisteraient plutôt en une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu et qui ont pour caractéristique de poser le "dit" et donc de rejeter le "non dit". Les processus d'énonciation feraient réf-

rence à l'existence de mécanismes spécifiques de sélection et de combinaison de termes qui viennent s'agencer dans une séquence, en fonction des "conditions" dans lesquelles cette séquence est produite. De ce fait, Pêcheux fait remarquer qu'empiriquement, l'objectif de l'AAD n'est pas tant de découvrir, à partir d'un ensemble d'énoncés donnés une ou plusieurs significations attribuées aux textes constituant le corpus à analyser, mais plutôt de recomposer et de distinguer à partir de cette collection d'énoncés, les règles "internes" productrices du discours et de son sens.

1.3.3 Langue, idéologie, discours

Quel est le lien entre le "discours", ainsi agencé dans une structure syntaxique donnée, avec la formation idéologique qui produit ce discours? Dans quelle mesure la syntaxe qui est l'expression des mécanismes de "sélection-combinaison" de termes reflètera le mode d'organisation des discours des différentes formations idéologiques? Pour expliquer ce rapport langue-discours-formations-idéologiques, Pêcheux refuse une théorie du discours où discours et parole (au sens saussurien) seraient confondus. Si pour lui, le discours n'est pas "la réalisation en actes verbaux de la liberté subjective échappant au système de la langue" (Pêcheux et Fuchs, 1975, p. 22), par ailleurs, le terme discours ne réfère pas non plus à une compétence linguistique de type particulier dont les propriétés varieraient largement en fonction de la position sociale. Ainsi, Pêcheux ne va pas jusqu'à dire, par exemple, qu'il existe une "langue" différente pour chaque formation idéologique (voire une langue des patrons ou bien des ouvriers) ou, à l'opposé, que chaque individu a son "langage". Selon lui, une théorie du discours ou des processus discursifs se développant sur une base linguistique, devra prendre

en considération les rapports de contradiction, antagonisme, alliance entre les formations discursives appartenant à des

formations idéologiques différentes, sans pour autant impliquer l'existence mythique d'une pluralité de "langues" appartenant à ces différentes formations (Pêcheux et Fuchs, 1975, p. 22).

Comme la langue est déterminée historiquement par les formations idéologiques à un autre niveau, les processus discursifs et leurs significations seront déterminés par les conditions de production des diverses formations idéologiques et particulièrement, par la formation idéologique dominante.

D'un point de vue empirique, la méthode de l'AAD a été utilisée, jusqu'à maintenant, principalement pour deux formes de recherche: le traitement "expérimental" et le traitement "d'archives". Les divers corpus constitués et soumis à l'AAD ont été l'objet de différentes hypothèses sociologiques, historiques et linguistiques.

Dans le cas des recherches expérimentales, on procède à la construction de corpus où on contrôle à la base l'identité et l'homogénéité des conditions de production, c'est-à-dire les variables: classes sociales, groupes sociaux, âge, sexe, textes tirés de tels univers, etc. Certaines recherches de Pêcheux et Wesselius (1973), et principalement les travaux de Poitou (1978a, 1978b) sur les "effets de sources" de même que la recherche de Michel Pêcheux et al. (1979) sur l'"ambiguïté idéologique du rapport Mansholt" sont de bons exemples de cette mise en oeuvre expérimentale.

Dans les recherches d'archives, on s'est surtout servi de documents qui ont été produits dans une période historique donnée par des formations sociales déterminées. Dans cette perspective, l'historien Gayot (1971) avec ses recherches sur le discours illumiste au XVIIIe siècle, a apporté beaucoup à l'AAD, tant du point de vue méthodologique que de l'explication théorique de la méthode. C'est plutôt ce type de traitement qui sera exploité dans la présente recherche dans laquelle on effectue une analyse de quatre (4) arrêtés en conseil.

Jusqu'à maintenant, la méthode de l'AAD a été essentiellement appliquée à des surfaces linguistiques écrites (textes littéraires, articles de journaux, réponses écrites à un questionnaire, etc.). De plus en plus, son application s'étend à de nouveaux objets d'études empiriques (exemples: analyse de textes de loi, de programmes électoraux, de brochures publicitaires, etc.).

1.4 L'idéologie du BAEQ et les programmes gouvernementaux de relocalisation

Dans cette dernière partie, nous décrivons le contexte dans lequel nous utilisons l'AAD pour l'analyse de l'idéologie gouvernementale à une période déterminée: mesures gouvernementales de relocalisation (1969-1974) issues du BAEQ. Cette partie contribue donc à préciser les mécanismes de production du discours analysé.

Dans les années soixante, à l'instar des autres pays industrialisés, le Canada repense son propre développement économique et social. Plusieurs études originant des différentes instances ministérielles des gouvernements fédéral (Ottawa) et provincial (Québec) tentent d'analyser le niveau de croissance économique du pays et d'établir les politiques de développement de celui-ci. C'est ainsi que divers plans d'aménagement du territoire du Québec furent mis en oeuvre, dont le plus célèbre fut le plan du BAEQ (1966).

Le terme BAEQ désigne à la fois la nouvelle structure technocratique mise en place (1963-1966) et d'une façon plus générale, il indique l'ensemble des études faites par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (voir, "le plan de développement...", 1966) qui ont servi de base à l'appareil gouvernemental dans l'élaboration et l'application de ses divers programmes (35) et politiques de développement et d'aménagement de la région de l'Est du Québec.

Les plus grandes manifestations concrètes de ces politiques ont été les programmes de fermeture de localités rurales et d'incitation à la migration des populations rurales vers les centres appelés à s'urbaniser.

Le premier programme à être appliqué (stipulé dans les arrêtés en conseil no 2525-69 et 1621-70) concerne la relocalisation de 500 familles et la fermeture de 10 localités rurales de l'Est du Québec (voir en annexe, la carte 1 représentant les localités touchées par ce programme). La majorité des familles (400 au total) iront s'installer dans l'Est du Québec dans des centres désignés par ce programme.

La mise en application du deuxième programme de relocalisation (stipulé dans l'arrêté en conseil no 2874-72) concerne l'aide à la migration des familles de 75 autres localités rurales jugées "marginales" (voir en annexe, la carte 2 représentant les localités touchées par ce programme). "Parmi les 713 familles subventionnées, 587 ont migré à l'intérieur du territoire de l'Est du Québec (B. Jean, 1978, p. 128), dans les "centres agréés" par ce programme (voir en annexe, la carte 3 représentant les lieux d'accueil agréés¹)". En 1974, par son arrêté en conseil no 1452-74, le gouvernement, tout en semblant maintenir le principe de la migration volontaire des populations dans les lieux d'accueil agréés, suspend son programme d'aide subventionnée à la migration.

Selon nous, l'AAD de Michel Pêcheux permettra (à travers l'analyse des quatre arrêtés en conseil relatifs aux programmes de relocalisation) de procéder à une analyse interne de l'idéologie gouvernementale du BAEQ. Dans ce sens, elle rendra compte davantage de la nature même de l'idéologie (analyse de l'idéolo-

1 Monsieur Carol Brillant est remercié pour sa précieuse collaboration dans la réalisation de ces cartes.

gie comme productrice de significations) que de son fonctionnement social auprès du groupe qui en a fait plus particulièrement l'objet c'est-à-dire les familles de l'Est du Québec relocalisées¹.

L'analyse des textes gouvernementaux fera ressortir un certain nombre de domaines de signification centraux autour desquels s'organiseront d'autres domaines de moindre importance; une lecture préalable et attentive des textes de loi de même qu'une étude globale des politiques nationales et régionales permettent de penser que ces domaines sémantiques les plus importants vont faire référence à une idéologie spécifique du développement régional.

Quelle est donc la nature de cette idéologie? Quel est le discours dominant de l'appareil gouvernemental dans l'élaboration de ses principales mesures de développement et d'aménagement de la région pilote de l'Est du Québec à la période déterminée de l'après BAEQ? Ce sont les traits ou le contenu même de ce processus discursif que l'analyse des textes gouvernementaux avec l'AAD fera ressortir.

1 Dans une recherche ultérieure, nous avons analysé ce rapport de l'idéologie gouvernementale au groupe social des personnes relocalisées. Les résultats de l'enquête psychosociologique réalisée nous ont permis d'évaluer l'impact du discours gouvernemental sur les représentations sociales et les comportements des familles relocalisées en milieu urbain (voir, Côté, Pauline, 1981, L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec, Rimouski, Cahier du GRIDEQ no 7, 193 p.).

CHAPITRE II: LA METHODOLOGIE DE L'AAD (TECHNIQUES D'UTILISATION)

Pour les raisons précédemment exprimées, l'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux nous semble la méthode la plus appropriée pour faire une analyse interne de la nature du discours gouvernemental sur la relocalisation. Les fondements théoriques de la méthode ayant été exposés dans le chapitre premier, les pages qui suivent ont pour but d'en décrire ses principales étapes et techniques d'utilisation.

La méthode de l'AAD doit répondre opérationnellement à quatre (4) étapes distinctives qui permettent, à la fin, de faire ressortir "le processus discursif", c'est-à-dire le mécanisme de sélection et de combinaison des termes constituant le discours produit dans des conditions données. Dans la première étape, on procède d'abord au choix du corpus à analyser. Cette construction du corpus peut porter soit sur des documents déjà constitués (traitement "type archive") ou sur la construction même du corpus (traitement "type expérimental"). Les trois (3) autres étapes concernent l'analyse comme telle du corpus: analyse syntaxique des séquences linguistiques, traitement automatique du corpus, interprétation des domaines sémantiques et de leur mise en relation.

Voyons maintenant comment, dans notre analyse du discours gouvernemental est abordée expérimentalement chacune de ces étapes.

2.1 Choix du corpus en fonction de ses conditions de production

Pêcheux et Fuchs (1975) définissent un corpus comme un ensemble de surfaces linguistiques (discours concrets) dominées par des conditions de production stables et homogènes" (p. 25). Contrairement aux analyses de contenu traditionnelles, il n'y a pas de découpage arbitraire dans le texte, de même qu'une classification ou catégorisation à priori des termes rencontrés dans le matériel soumis à l'analyse. Au contraire, il est

impossible d'analyser le processus discursif à partir d'une seule séquence ou même d'un seul "discours concret", car

c'est la comparaison systématique entre les chaînes linguistiques ou séquences (dominées par une même condition de production) qui permet de mettre en évidence le système de substitution de termes ou syntagmes par rapport à des points d'invariance, en tant que trace repérable du processus discursif analysé (Gayot et Pêcheux, 1971, p. 687).

Dans la présente recherche, nous voulons analyser l'idéologie gouvernementale ou le processus discursif propre à l'appareil gouvernemental dans l'élaboration de ses politiques notamment de fermetures de localités rurales et de relocalisation des populations dans l'Est du Québec. Etant donné les difficultés de procéder "expérimentalement" à la construction d'un tel corpus et considérant le nombre de documents disponibles, le choix d'un corpus de "type archive" s'est donc avéré le plus pertinent. C'est ainsi que le corpus analysé a été constitué à partir des quatre (4) textes de loi suivants: les arrêtés en conseil no 2525 (1969), no 1621 (1970), no 2874 (1972), no 1452 (1974). Tel que déjà vu dans le contexte théorique, ces quatre (4) arrêtés adoptés suite aux études du BAEQ (1966), concernent les mesures gouvernementales les plus importantes se rapportant aux politiques de développement et d'aménagement du territoire de l'Est du Québec dans une période donnée (1969-74).

Chacun de ces "discours concrets" (ou arrêtés en conseil) constituant le corpus étudié, concerne le même objet discursif, c'est-à-dire des considérations ayant trait aux programmes de relocalisation des populations d'un ensemble de localités de l'Est du Québec; de plus, chacun des ces discours est concrètement exprimé sous forme de surfaces linguistiques similaires, celles-ci se manifestant dans chaque "texte de loi" par une série plus ou moins nombreuse d'"ATTENDU QUE". Donc, l'analyse comme telle du "corpus gouvernemental" réfère en tout à trente-

deux (32) séquences linguistiques constituées par l'ensemble des "ATTENDU QUE" tels que présentés dans les quatre (4) textes de loi choisis. L'objectif de l'AAD étant de mettre en évidence "le processus discursif", Pêcheux et Haroche (1972, p. 14) rappellent que celui-ci ne peut être obtenu qu'à la condition de disposer d'un nombre suffisamment grand de productions (discours concrets) liées à des conditions communes, ceci afin de pouvoir reconstituer, à partir de ces "discours concrets", le mécanisme de sélection et combinaison correspondant à l'état dominant des conditions de production du discours. Il ne s'agit donc pas de comparer les "discours" (textes) entre eux, mais de faire ressortir de ceux-ci un "ensemble de traits dominants" constituant le "processus discursif" ou le "discours" proprement dit.

Une fois le corpus constitué, on procède ensuite à la phase de l'analyse linguistique des séquences composant chacun des "discours" du corpus (analyse syntaxique des "ATTENDU QUE" contenus dans chacun des arrêtés en conseil).

2.2 L'analyse syntaxique des séquences linguistiques

Ainsi, à partir de la séquence linguistique suivante:

ATTENDU QUE les termes de cette entente font une place importante au secteur du développement social: le secteur étant conçu comme support et complément aux grands objectifs de modernisation et de développement de l'activité économique, d'urbanisation et de participation des citoyens (séquence linguistique no 1, discours no 3: arrêté en conseil no 2874, 1972).

l'analyse syntaxique doit se faire selon les étapes qui suivent:

1. Pour chaque unité du corpus (les ATTENDU QUE), on commence par découper la séquence en phrases en fonction de la ponctuation. On analyse ensuite cette phrase en propositions en identifiant les relations de dépendance qu'elles entretiennent entre elles, ce qui permet éventuellement de rétablir

l'ordre canonique en plaçant la proposition principale en tête, d'où l'état suivant de l'analyse:

- a. Les termes de cette entente Prop. en tête
font une place importante
[(au secteur) du dévelop-
pement social]
- b. Ce secteur est conçu comme Sub. complétive
support [(aux grands objec-
tifs) de modernisation, de
développement... et d'urba-
nisation et de participa-
tion...]
- et
- c. Ce secteur est conçu comme Sub. complétive
complément [(aux grands ob-
jectifs) de modernisation
et de développement de
l'activité économique - et
d'urbanisation - et de par-
ticipation des citoyens]

TABLEAU 1: ENONCES ELEMENTAIRES DE LA SEQUENCE LINGUISTIQUE
NO 1 DU DISCOURS NO 3

NO CRP	NO DS	NO EN	F	D ¹	N ¹	V	ADV	PREP	D ²	N ²
PAG 03	0261	0000	LS	TERME	FAIRE	∅	∅	U	PLACE	
PAG 03	0262	0000	R	TERME	E	∅	DE	C	ENTENTE	
PAG 03	0263	0000	R	PLACE	E	∅	∅	∅	IMPORTANTE	
PAG 03	0264	0000	R	TERME	FAIRE	∅	A	L	SECTEUR	
PAG 03	0265	0000	R	SECTEUR	E	∅	DE	L	DEVELOPPEMENT	
PAG 03	0266	0000	R	DEVELOPPEMENT	E	∅	∅	∅	SOCIAL	
PAG 03	0267	1000	R	SECTEUR	CONCEVOIR	∅	COMM	U	SUPPORT	
PAG 03	0268	1000	R	SECTEUR	CONCEVOIR	∅	COMM	U	COMPLEMENT	
PAG 03	0269	0000	R	SUPPORT	E	∅	A	LS	OBJECTIF	
PAG 03	0270	0000	R	COMPLEMENT	E	∅	A	R	OBJECTIF	
PAG 03	0271	0000	R	OBJECTIF	E	∅	∅	∅	GRAND	
PAG 03	0272	0000	R	OBJECTIF	E	∅	DE	∅	MODERNISATION	
PAG 03	0273	0000	R	OBJECTIF	E	∅	DE	∅	DEVELOPPEMENT	
PAG 03	0274	0000	∅	DEVELOPPEMENT	E	∅	DE	L	ACTIVITE	
PAG 03	0275	0000	R	ACTIVITE	E	∅	∅	∅	ECONOMIQUE	
PAG 03	0276	0000	R	OBJECTIF	E	∅	DE	∅	URBANISATION	
PAG 03	0277	0000	R	OBJECTIF	E	∅	DE	∅	PARTICIPATION	
PAG 03	0278	0000	R	PARTICIPATION	E	∅	DE	LS	CITOYENS	

2. Ces propositions sont alors décomposées à leur tour en énoncés élémentaires (unité minimale d'assertion) de manière à aboutir à un schéma, où les énoncés sont munis de leur numéro d'identification dans le corpus. Pour plus de détails concernant les règles de transcription des énoncés élémentaires, voir le Manuel pour l'utilisation de la méthode d'analyse automatique du discours de Pêcheux et Haroche (1972).

La liste des énoncés élémentaires constituant les séquences linguistiques analysées est exprimée sous forme de tableau (voir exemple, tableau 1) où chaque ligne (reproduite ultérieurement sur carte informatique) indique l'identification du corpus (CRP), le no du discours (NO DS), le no de l'énoncé élémentaire (NO EN), sa forme (F): active, passive, négative, temps, etc., et sa structure syntaxique (D¹, N¹, V, ADV, PREP, D², N²).

3. Le schéma représentatif de la séquence ainsi analysée constitue un graphe dont les noeuds sont constitués par des énoncés élémentaires et les arcs par des relations binaires qualifiées, établissant un rapport entre deux (2) noeuds (conjonctions diverses, indication d'un rapport antécédent/relative, etc). Les chiffres (arcs) reliant les énoncés élémentaires sont tirés du code des différents connecteurs élaboré par M. Pêcheux (1972, p. 54). Voici dans la figure 1 suivante, un exemple du graphe saturé représentant la séquence ici analysée.

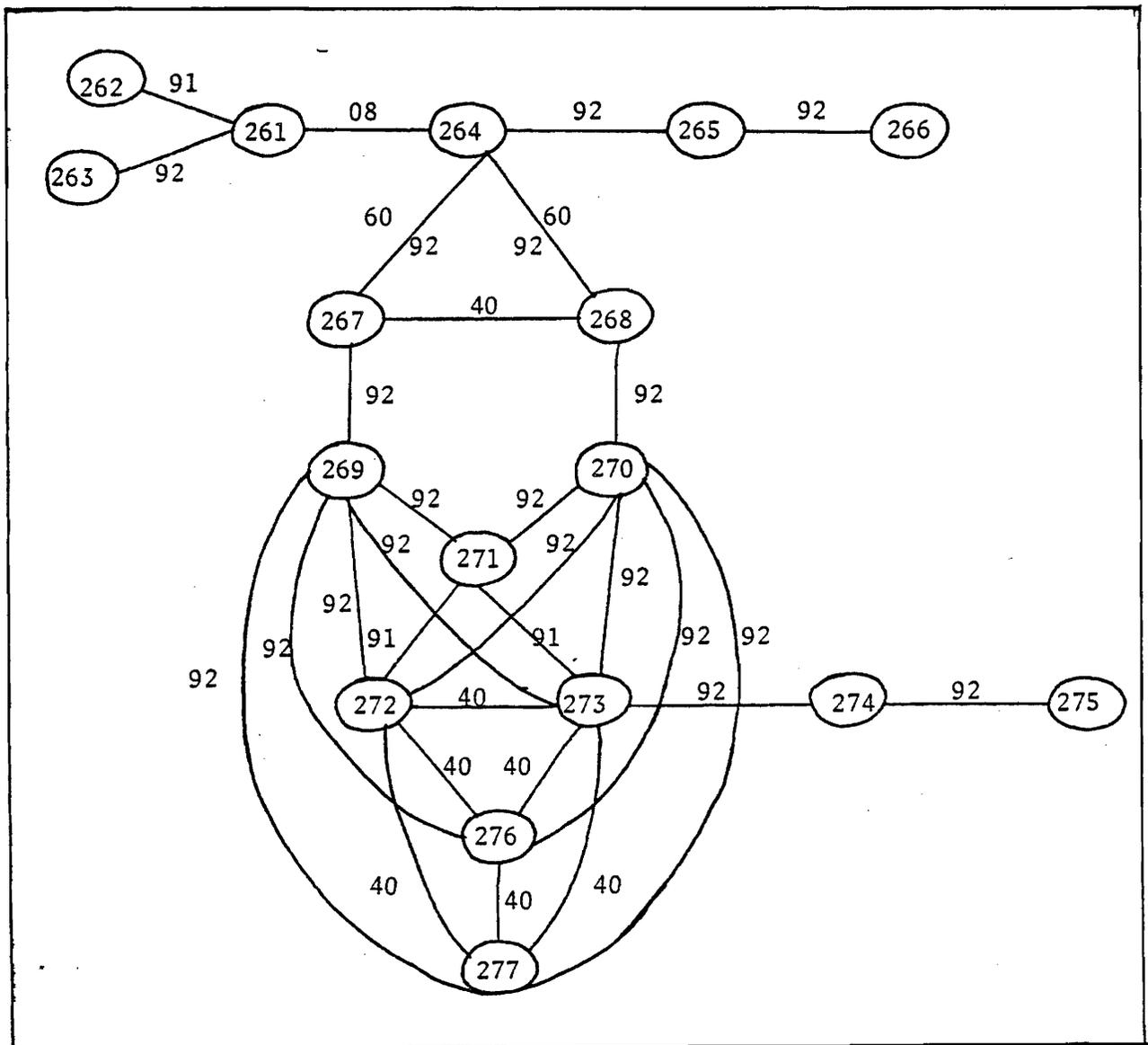


Fig. 1 - Graphe saturé de la séquence linguistique no 1 du discours no 3.

Cette troisième étape termine la phase d'analyse syntaxique des séquences linguistiques. Nous passons ensuite au traitement automatique du corpus.

2.3 Traitement automatique du corpus

Lorsque toutes les séquences linguistiques (tous les ATTENDU QUE) ont été ainsi représentées sous forme de graphes, les tableaux d'énoncés élémentaires (EN) et les relations binaires (RB) sont perforés successivement sur carte IBM standards (80 colonnes) à raison d'un énoncé élémentaire ou d'une relation binaire par carte.

Le programme de traitement informatique des données comprend un programme principal et un sous-programme.

Le programme principal commence par comparer les relations binaires de chaque "discours" (textes de loi) à celles de toutes les autres relations du corpus. A chaque fois que deux (2) relations binaires ou deux (2) couples d'énoncés ainsi comparés comportent le même connecteur, ces deux (2) relations sont soumises au sous-programme qui a pour fonction d'évaluer la proximité entre les deux (2) relations, du point de vue du contenu de leurs énoncés.

La similitude morpho-syntaxique entre les énoncés est évaluée par rapport à un seuil introduit en données et fixé à priori (c'est ce qu'on appelle la borne: voir cartes informatiques PAL et PATTERN). Un système de pondération également fixé à priori est appliqué à chaque co-occurrence entre deux (2) énoncés, d'un même élément, à la même position morpho-syntaxique. La somme de ces pondérations exprime la valeur maximum de similitude entre deux (2) énoncés. Pour la création de classes d'équivalences significatives, une valeur inférieure comme seuil de similitude est adoptée.

Bref, quand deux (2) relations binaires présentent le même connecteur, le sous-programme compare les énoncés gauches des couples d'énoncés entre eux et les énoncés droits entre

eux et calcule leur valeur de similitude. Après le calcul des pondérations attribuées à chaque co-occurrence, si la valeur de similitude calculée est égale ou supérieure au seuil, le couple de relations binaires est renvoyé au programme principal sous la forme d'un quadruplet. Voici un exemple tiré de notre corpus:

Borne fixée à priori: 40 (la borne maximale est de 62).

Pondération attribuée à priori aux catégories morpho-syntaxiques:

F	D ¹	N ¹	V	ADV	P	D ²	N ²	CONNECTEUR	MOT-CLES (E,S,X,Ø)
5	0	6	6	0	5	0	6	6	1

Soient les deux relations binaires (RB) ou les deux (2) couples d'énoncés suivants:

	EN ¹	RB	EN ²	et	EN ³	RB	EN ⁴
	21	92	23		269	92	276

	EN	F	D ¹	N ¹	V(E)	ADV	P	D ²	N ²
EN ¹	21	0000	R	COMPLEMENT	E	Ø	A	LS	OBJECTIF
EN ³	269	0000	R	SUPPORT	E	Ø	A	LS	OBJECTIF
Pondération des co-oc- currences		<u>5</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>6</u>
		<u>5</u>	<u>0</u>	<u>6</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

EN ²	23	0000	R	OBJECTIF	E	Ø	DE	Ø	MODERNISATION
EN ⁴	276	0000	R	OBJECTIF	E	Ø	DE	Ø	URBANISATION

\sum des pondérations pour les 2RB = $\begin{matrix} F & D^1 & N^1 & V(E) & ADV & P & D^2 & N^2 & CONNECTEUR \\ 10 & 0 & 6 & 2 & 0 & 10 & 0 & 6 & 6 \end{matrix}$ = 40

donc puisque la \sum des pondérations est égale à la borne fixée (40), les deux (2) relations binaires sont retenues et renvoyées au programme principal sous forme de quadruplet:

EN ¹	RB ¹	EN ²	et	EN ³	RB ²	EN ⁴
21	92	23		269	92	276

ou bien tel qu'exprimé dans le tableau informatique ("listing") de l'impression des quadruplets: 21 269 23 276 92 92/. Lorsque cette comparaison inter-discours des relations binaires est terminée, le programme principal rassemble tous les quadruplets retenus et constitue à partir d'eux des "domaines sémantiques" composés de séquences ou de chaînes d'énoncés équivalents. Les quadruplets retenus vont constituer des domaines selon la règle suivante:

deux relations R^1 et R^2 (ou deux chaînes de relations) appartiennent au même domaine si la proximité entre R^1 et R^2 satisfait à la condition imposée (c'est-à-dire si R^1 et R^2 appartiennent à un même quadruplet), ou s'il existe une relation R^3 (ou chaîne de relations de même longueur) telle que les proximités entre R^1 et R^3 d'une part, R^2 et R^3 d'autre part, satisfont à cette même condition (principe de transitivité) (Pêcheux et Haroche, 1972, p. 45).

Voici un exemple de domaine tel qu'il apparaît dans les données ("listing") du traitement informatique de notre corpus:

```
104 0000 R APPROCHE E 0 DE 0 INSTRUMENT 92 106 0000 R INSTRUMENT E 000 EFFICACE 91
107 0000 R INSTRUMENT E 0 DE 0 INTERVENTION
381 0000 R RODAGE E 0 DE 0 INSTRUMENT 92 382 0000 R INSTRUMENT E 000 EFFICACE 91
383 0000 R INSTRUMENT E 0 DE 0 INTERVENTION
```

Ce domaine est constitué de deux (2) chaînes ou séquences d'énoncés équivalents. Il a été formé à partir des deux (2) quadruplets retenus suivants: 104 381 106 382 92 92/
106 382 107 383 91 91/

Enfin, en dernier lieu, après l'impression de la liste des domaines, le programme principal examine les relations entre les domaines ainsi constitués (en particulier du point de vue des rapports d'inclusion, d'identité d'origine et d'intersection entre les ensembles "gauches" de chaque domaine).

La dernière phase de l'analyse de corpus consiste à interpréter les substitutions (relations d'équivalence) mises en évidence par le traitement informatique du corpus.

2.4 Interprétation des domaines sémantiques et de leur mise en relation¹

Le traitement informatique fait ressortir d'une part, un nombre variable de "domaines sémantiques" constitués d'énoncés équivalents et d'autre part, un tableau de relations entre ces domaines (relation d'inclusion, d'intersection, d'identité d'origine, etc...).

Les domaines sémantiques peuvent ensuite être récrits en insistant sur les différentes relations de dépendance existant entre ces domaines.

A partir des domaines récrits avec leurs relations de dépendance, nous pouvons reconstituer le graphe du discours. L'interprétation et la mise en relation des domaines permettent de faire ressortir le processus discursif dominant.

1 Cette étape de l'analyse du corpus est décrite plus en détail dans le chapitre III et l'annexe II.

CHAPITRE III: L'ANALYSE DU DISCOURS GOUVERNEMENTAL

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la nature de l'idéologie gouvernementale telle que vue à travers les arrêtés en conseil relatifs aux programmes I et II de relocalisation et de migration des populations dans l'Est du Québec suite aux politiques du BAEQ.

3.1 Méthode d'analyse

Après la phase initiale d'analyse syntaxique des séquences, le corpus constitué des quatre (4) arrêtés en conseil (no 2525, no 1621, no 2874, no 1452) relatifs aux deux (2) programmes de relocalisation, présente donc cinq cent neuf (509) énoncés élémentaires (EN) et sept cent dix-sept (717) relations binaires (RB) devant être soumis au traitement informatique¹.

Une fois le traitement informatique des données effectué, l'analyse du corpus est réalisée selon les trois étapes suivantes: 1- Elaboration du graphe des relations entre les domaines et délimitation des hyper-domaines; 2- Construction des graphes des relations de dépendance entre les domaines et les hyper-domaines; 3- Réécriture des hyper-domaines et des domaines isolés.

Ces étapes de l'analyse conduisent à la présentation comme telle des résultats c'est-à-dire "à restituer le processus discursif qui domine la production de l'ensemble des textes (ou discours) du corpus étudié" (Poitou, 1978b, p. 65).

3.1.1 Graphe des relations entre les domaines et délimitation des hyper-domaines

Les données consécutives au traitement informatique font apparaître le regroupement des énoncés ou chaînes d'énoncés en

1 Pour plus de précisions sur le fonctionnement informatique du programme AAD, se reporter au chapitre II.

soixante (60). "classes d'équivalence" appelées "domaines sémantiques". Ces domaines sont interreliés (voir en annexe, fig. 3) selon l'un ou l'autre des trois types suivants de relation:

- Relation d'inclusion (ICL): quand tous les énoncés "gauches"¹ (énoncés-origines) du domaine D_y se retrouvent parmi les énoncés "gauches" du domaine D_x .

- Relation d'intersection (INT): quand les deux (2) domaines D_x et D_y ont au moins un énoncé "gauche" en commun.

- Relation d'identité d'origine (IRG): quand les deux (2) domaines D_x et D_y ont les mêmes énoncés "gauches" qui correspondent à des énoncés "droits"¹ différents.

Les relations entre les domaines qui apparaissent le plus souvent dans le corpus sont celles d'inclusion et d'identité d'origine. Ces interrelations entre les domaines autorisent la formation des cinq (5) hyper-domaines (HD) suivants:

HD₁ comprenant les domaines 3-48-54-55-57

HD₂ comprenant les domaines 4-20-23-47-59-60

HD₃ comprenant les domaines 5-21

HD₄ comprenant les domaines 7-11-27-28-58

HD₅ comprenant les domaines 8-32

Tous les autres domaines (voir en annexe, fig. 3) non reliés entre eux constituent la liste des domaines appelés "isolés".

3.1.2 Graphes des relations de dépendance entre les domaines isolés et les hyper-domaines

En plus de présenter les relations entre les domaines, le traitement informatique fait également ressortir les "relations de dépendance" entre les divers domaines isolés et les hyper-domaines disjoints.

1 Les termes énoncés "gauches" et énoncés "droits" font référence à la position des énoncés dans la formation des quadruplets et à leur présentation "à gauche" ou "à droite" dans le "listing" des résultats de la formation des domaines.

Dans le cas où aucune des trois (3) relations (ICL, INT, IRG) ne peut être attribuée au couple D_x - D_y , "il est prévu de rechercher si les énoncés-origines d'un de ces domaines peuvent dépendre (dans les graphes des discours considérés) des énoncés-origines de l'autre domaine" (Pêcheux et Haroche, 1972, p. 50).

On dira qu'un énoncé E_n dépend d'un énoncé E_k si de E_k à E_n il existe un enchaînement direct d'énoncés reliés par des connecteurs: $E_k c_1 E_l c_2 \dots E_n c_n$. Si maintenant entre deux domaines D_x et D_y , ayant nul énoncé initial commun, certaines séquences de D_y dépendent de certaines séquences de D_x sans que l'inverse soit vérifié, alors D_y dépend de D_x (Poitou, 1978a, p. 235).

Il existe plusieurs degrés de dépendance entre les domaines isolés et/ou les hyper-domaines selon que tous ou seulement quelques énoncés d'un domaine D_x commandent ceux du domaine D_y ou que tous ou seulement certains énoncés de D_y dépendent du domaine D_x . Il peut aussi arriver que dans chaque domaine du couple D_x - D_y il y ait des énoncés dépendant de l'autre domaine.

Dans l'annexe sont successivement présentés les graphes des relations de dépendance entre les hyper-domaines (fig. 4), des relations de dépendance entre les domaines isolés (fig. 5), des relations de dépendance entre les domaines isolés et les hyper-domaines (fig. 6) et finalement, le graphe saturé de toutes les relations de dépendance existant entre les domaines et les hyper-domaines (fig. 7).

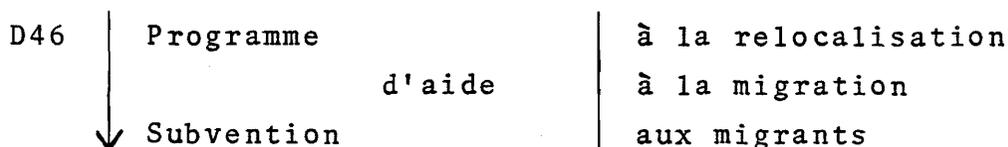
3.1.3 Réécriture des hyper-domaines et des domaines isolés

Il s'agit dans cette étape, de récrire les hyper-domaines par agglutination ou commutation des termes co-occurents susceptibles de se substituer les uns aux autres en regard des invariants à l'intérieur des chaînes d'énoncés ou des séquences constituant les domaines. Cette opération est ensuite répétée avec les domaines isolés (voir en annexe II la liste des hyper-domaines et des domaines isolés récrits).

Par exemple, le domaine isolé D46, constitué des séquences suivantes:

NOEN	F	D ₁	N ₁	V	ADV	PREP	D ₂	N ₂	CON	NOEN	F	D ₁	N ₁	V	ADV	PREP	D ₂	N ₂
190	0000	R	SUBVENTION	E	Ø	DE	Ø	AIDE	92	191	0000	R	AIDE	E	Ø	A	L	RELOCALISATION
341	0000	R	SUBVENTION	E	Ø	DE	Ø	AIDE	92	342	0000	R	AIDE	E	Ø	A	L	MIGRATION
413	0000	R	PROGRAMME	E	Ø	DE	Ø	AIDE	92	414	0000	R	AIDE	E	Ø	A	LS	MIGRANT

est récrit sous cette forme:



Dans les "relations d'équivalence" terme à terme, Pêcheux et Haroche (1972, pp. 42-48; voir aussi Poitou, 1978a, pp. 233-235) distinguent trois types de relation entre les termes substitués:

1- La relation paradigmatique. Il s'agit d'une substitution de type non orientée ou symétrique d'éléments "sémantiquement équivalents" de sorte que le remplacement de l'un des termes par l'autre conserve le même sens à la séquence. Ce type de substitution est représenté conventionnellement par une ligne verticale (voir exemple précédent, deuxième verticale).

2- La relation syntagmatique. Il s'agit d'une substitution de type orienté ou non symétrique d'éléments qui sont soit en relation de cause à effet, de condition à résultat, etc., de sorte que l'explication du remplacement, dans la séquence de l'un des termes par l'autre, peut être faite à la lumière des autres domaines de l'ensemble du corpus. Ce type de substitution est représenté conventionnellement par une droite verticale orientée vers le bas (voir exemple précédent).

3- La relation d'opposition entre les termes correspondants d'une séquence. Dans ce cas, les termes en commutation sont antinomiques voire antonymes ou contradictoires. Ce type de substitution est représenté conventionnellement dans la réécriture des domaines par une droite verticale orientée dans les

deux sens (notre corpus ne présente aucun exemple de ce type de substitution).

3.2 Analyse et interprétation des résultats

Dans cette partie de l'analyse du discours gouvernemental, nous présentons d'abord les données plus formelles sur les conditions de production du discours, l'homogénéité du corpus, etc., et nous procédons ensuite à l'interprétation ou l'analyse plus "sémantique" du contenu des domaines de signification et de leur mise en relation.

3.2.1 L'analyse formelle

Le traitement informatique des textes fait apparaître une série de "domaines sémantiques" (60) remarquables par leur densité et leur homogénéité de contenu. Il est en effet intéressant de voir que la majorité des domaines sont formés de "plusieurs chaînes" de séquences ou d'énoncés équivalents favorisant ainsi plus facilement la substitution des termes et leur interprétation. C'est le cas par exemple, des hyper-domaines HD1, HD2, HD3, HD4, HD5 et des plus importants domaines isolés tels les D15, D17 et le D22. De plus, ces séquences équivalentes, constituant les domaines, proviennent de "l'ensemble des quatre (4) textes de lois analysés", ce qui démontre un certain niveau d'homogénéité entre les discours et tend à confirmer le caractère commun des conditions de production qui ont prévalu dans l'élaboration de ces discours. Etant donné que deux des arrêtés en conseil concernent le programme I de fermeture des localités et que les deux autres se rapportent au programme II d'aide à la migration, nous avons jugé préférable de traiter d'abord séparément les discours relatifs à l'un ou l'autre de ces programmes de relocalisation. Mais le haut niveau de redondance entre les domaines constitués de part et d'autre, nous a autorisé dans un deuxième temps à traiter plutôt l'ensemble des textes comme un seul corpus, afin d'en analyser le discours dominant.

Au niveau des relations de substitution de termes, celles qui apparaissent le plus fréquemment dans la réécriture des domaines et des hyper-domaines (voir annexe) sont les relations de type paradigmatique et syntagmatique. L'exemple de relation paradigmatique le plus souvent retrouvé dans le corpus se rapporte aux énoncés suivants (voir l'hyper-domaine HD1 et les domaines isolés D31, D49 et D50):

objectifs de	modernisation
	développement
	participation
	urbanisation

Le remplacement de ces termes l'un par l'autre à l'intérieur des domaines n'altère pas le sens de ces derniers mais contribue au contraire à le préciser.

L'interprétation des relations de type syntagmatique s'avère plus ambiguë bien que la présence de nombreux exemples du même "genre" permette la plupart du temps de faire assez facilement quelques hypothèses sur le sens des substitutions. Ainsi dans les exemples suivants:

HD1	↓	Le programme	
	↓	Le secteur	
HD4	↓	Les termes	de cette entente
	↓	Une partie importante	de ce secteur
			de ce programme
HD5	↓	Le cadre	du
	↓	La partie	d'un programme
	↓	La place	à un

La multiplicité des séquences ou des chaînes d'énoncés du même ordre dans le corpus, permet de distinguer entre "un ensemble plus grand" (l'"entente", le "programme", le "cadre") qui contiendrait "une partie spécifique" (une "partie", une "place", un "secteur").

De l'analyse formelle passons à "l'analyse de contenu" comme telle des domaines de signification et à leur mise en relation.

3.2.2 Les domaines de signification et leur mise en relation

Le contenu sémantique des cinq (5) hyper-domaines et des quarante (40) domaines isolés s'organise autour de trois (3) grands noyaux ou thèmes centraux: d'abord un noyau de séquences décrivant le cadre institutionnel des politiques mises en oeuvre, un second noyau d'énoncés regroupant les buts et objectifs visés et un troisième exprimant le postulat de la participation volontaire de la population. Voyons comment tous les "domaines sémantiques" du corpus contribuent à caractériser l'un ou l'autre de ces thèmes centraux.

3.2.2.1 Le cadre institutionnel des politiques mises en oeuvre

L'important domaine D1 dont dépend la majorité des autres domaines et hyper-domaines indique le point de départ de la nature et du cadre des politiques mises en oeuvre. "Une entente a été signée le 26 mai (1968) pour l'exécution d'un plan de développement de la région de l'Est du Québec" (D1).

Cette "entente générale" (HD3) en est une de "coopération" entre le "Canada et le Québec" (D2).

L'exécution de ce plan de développement signifie "qu'une expérience-pilote de relocalisation ou qu'un processus de relocalisation soit favorisé, mené à bien, soit mis en marche" (D40, D37) ou d'une manière plus générale que "soient permis une approche intégrée et le rodage d'instruments efficaces d'intervention" (D16, D41, D42). Le processus comprend un "programme" avec des "subventions" d'aide à la "relocalisation" ou à la "migration" (D46).

Cette "tâche" va "supposer toujours la coordination et l'interaction occasionnelle ou constante de nombreux centres

de décision, de plusieurs ministères et de certains organismes" (D15, D38, D39). C'est "l'Office de développement et de planification du Québec qui est actuellement en place, qui en assume la direction" (D17) et qui est le maître d'oeuvre de "l'exécution du plan ou de tous les projets" (D24, D25).

"L'application" de ce plan "est ordonnée sur la recommandation du Ministère responsable de l'Office de développement et de planification de l'Est du Québec" (HD2, D20 et D43) et il "est exécuté en vertu des arrêtés en conseil no 1621 et no 2874" (D19, D53), ces derniers s'inscrivant dans le "cadre du programme" ou de l'"entente" dans lequel "l'Etat investit" (D44).

3.2.2.2 Les buts et objectifs poursuivis à travers ces politiques

L'analyse du corpus fait d'abord voir qu'"une partie importante de cette entente" est consacrée à un "programme", un secteur ou un projet de développement social" (HD4, HD5, D29).

Que "ce secteur ou ce programme de développement social fait une place importante ou concerne les populations qui résident dans des zones de l'arrière-pays" (HD4) "de la région de l'Est du Québec" (D6, D26); le domaine D36 montre que ces "zones" sont désignées comme "marginales".

Quant au contenu même de "ce programme ou de ce secteur", il "est conçu comme support et comme complément aux grands objectifs de modernisation, de développement de l'activité économique, de participation et d'urbanisation des citoyens" (HD1, D9, D10, D30, D31, D49, D50). Le domaine D51 précise le sens des "objectifs de développement de l'activité économique" en associant cette dernière "au développement de l'activité d'urbanisation".

Finalement, une série de domaines isolés laissent entrevoir qu'"une réaffectation des sols de ces zones marginales (D35, D36) peut être faite par la reforestation (D34) ou un

plan ou une politique d'aménagement des ressources forestières de l'arrière-pays" (D18) ou bien encore "par le tourisme ou toutes autres activités" (D34).

3.2.2.3 Le postulat de la participation volontaire de la population

Les importants domaines¹ qui expriment ce thème de la participation ou de la coopération volontaire de la population se partagent en deux types selon que ce souhait "que les citoyens participent à part entière ou coopèrent volontairement" exprime un principe de l'appareil gouvernemental (D14 et D52) ou selon qu'il s'adresse directement aux populations concernées (D13, D33, D22, D56). On a donc, d'une part, "le processus de relocalisation ou de migration (D45), qui est en marche, doit être basé ou est basé sur la coopération volontaire de la population" (D14, D52) et, d'autre part, "il existe chez les populations qui désirent la relocalisation ou l'assistance (D45) un désir de participer à part entière à l'activité des zones économiques" (D13).

Ce thème de la "participation volontaire de la population" est aussi très clairement corroboré dans le contenu des autres domaines suivants: "Les populations ont un désir profond et exprimé (D33) de participer à part entière à l'activité économique des zones qui offrent des possibilités d'emploi, de revenu et de services compatibles avec ses (ou leurs) aspirations" (D22 et D56).

Notons que les "zones économiques" (D13) dont il est ici question sont différentes des "zones marginales" (voir D36) en ce sens qu'elles représentent des zones en voie d'urbanisation ou déjà urbanisées (voir D51) "qui offrent des possibilités d'emploi, de revenu et de services" (D22 et D56).

1 Ces domaines sont dits "importants" ou "très denses" parce que, comparativement à l'ensemble des autres, ils comportent tous plusieurs séquences ou chaînes d'énoncés. Par exemple, le domaine D2, comporte en tout 48 séquences réparties en huit (8) chaînes d'énoncés.

Il est possible de faire apparaître encore plus clairement la nature de l'idéologie gouvernementale en reconstituant le graphe du discours c'est-à-dire en mettant en évidence les principaux liens de dépendance entre les domaines et les hyper-domaines (voir la figure 2 qui résume la structure principale du discours gouvernemental et en annexe, les figures 5, 6 et 7).

Nous constatons que ce discours sur l'"urbain" est "prescriptif". Le domaine D1 qui est une source ou qui commande la majorité des autres domaines, excepté l'hyper-domaine HD3 (puisque'il est lui-même du même ordre que D1) montre bien cette détermination, cette autorité dans le discours ("une entente a été signée pour l'exécution", "il est ordonné", etc). Rien n'est ménagé ("approche intégrée, rodage d'instruments efficaces d'intervention") pour la réalisation des mesures ("expérience-pilote de relocalisation", "programme d'aide à la relocalisation", "à la migration") visant la concrétisation de cette idéologie ("la tâche suppose la coordination de nombreux centres de décision..."). Les liens de dépendance entre les domaines reflètent bien le type de mesures préconisées (D40, D37, D16, D41, D42) et les populations auxquelles elles s'adressent (HD4, D6, D26, D36).

En ce qui concerne plus particulièrement le contenu même de cette idéologie, il importe que les populations rurales "de l'arrière-pays" (HD4), des "zones marginales" (D36) s'urbanisent c'est-à-dire qu'"elles participent à part entière à l'activité économique des zones qui offrent des possibilités d'emploi, de revenu, de services" (D22, D56). Ces zones "urbanisées" correspondraient donc aux objectifs de "développement social" (HD4, HD5, D29), de "modernisation", de "participation" (HD1, HD10) des citoyens. L'hyper-domaine HD4, qui comme le domaine D1 est une "source", confirme les liens entre les contenus des différents domaines ci-dessus cités. Le processus de relocalisation des populations résidant dans les zones marginales

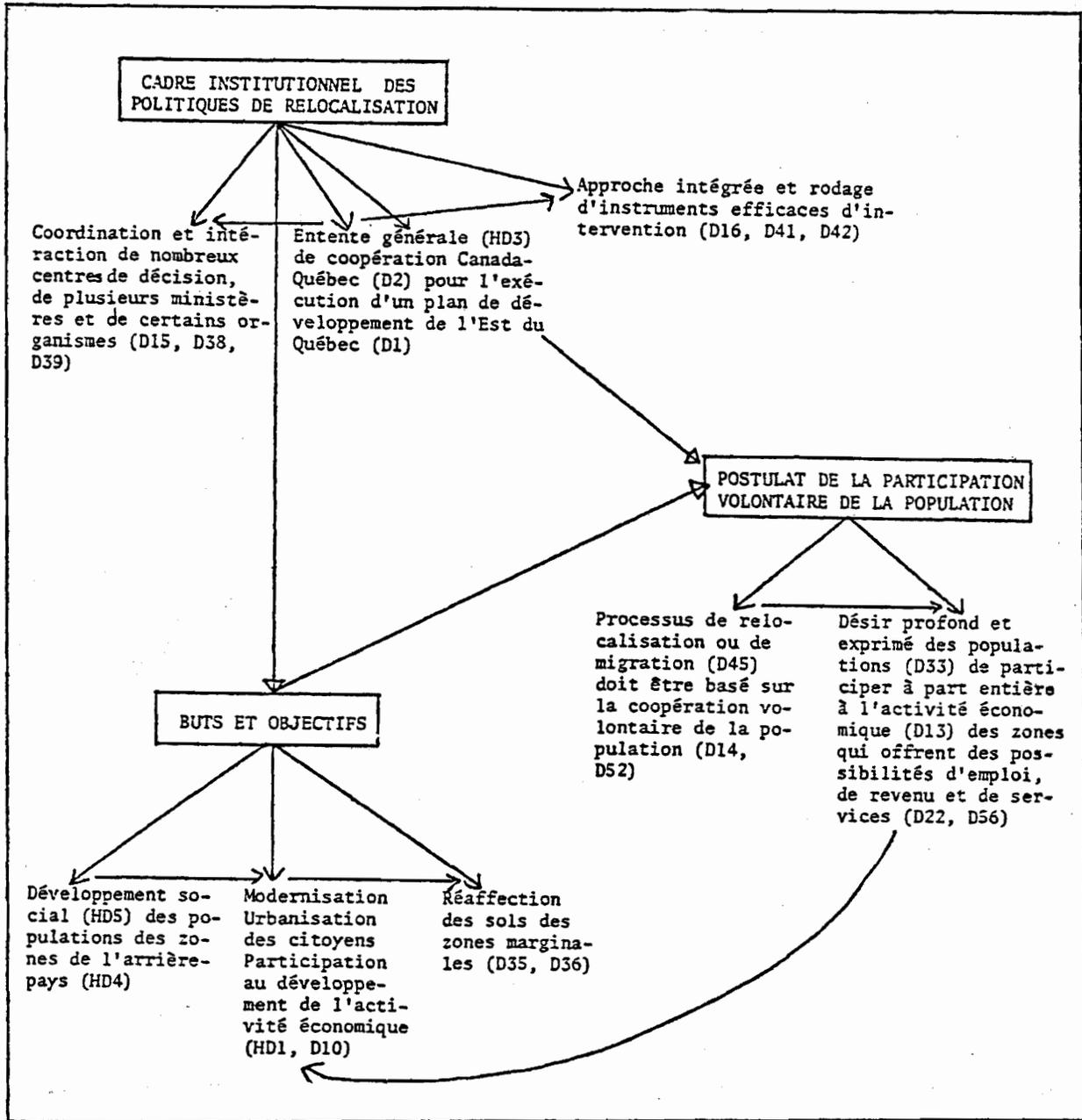


Fig. 2 - Structure du discours gouvernemental sur la relocalisation - Principaux domaines (D) de signification ressortis de l'analyse des quatre arrêtés en conseil sur les programmes de relocalisation, avec la méthode de l'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux.

permettrait le renforcement des zones urbaines et le développement de la région de l'Est du Québec. Cependant, il semble que les programmes de relocalisation soient conçus comme une partie seulement, mais "importante" (HD4), de l'entente générale et qu'ils contribueraient plus spécialement à réadapter socialement les populations vivant dans des zones jugées "marginales", c'est-à-dire non développées économiquement. Par ailleurs, cette "partie importante" de l'entente générale aurait pour effet de déclencher ou amorcer un développement et un aménagement régional nouveau, différent ("politique de réaffectation des sols de l'arrière-pays par la reforestation, le tourisme, etc.", D34, D35, D36, D18), susceptible de stimuler "l'activité économique" et celle "d'urbanisation" (D13, D22, D56).

Enfin, un dernier point qui émerge dans la nature de ce discours gouvernemental est la contradiction existant dans le contenu, entre un noyau d'énoncés "très prescriptifs" et un autre, tout aussi important mais référant celui-là à l'idéologie de "participation, de coopération volontaire" des populations concernées par "le projet de développement social". Les relations de dépendance entre les hyper-domaines HD5, HD1, HD4 de même que leurs liens avec les domaines D14, D52, D13, D45, D33, D22, D51, D56, D10 tissent vraiment la toile de fond de ce paradoxe. D'un côté ressort le contenu formel, déterminant des mesures envisagées (v.g. "approche intégrée et rodage d'instruments efficaces d'intervention, etc.") de l'autre, un masquage des aspects prescriptifs de ce discours (v.g. "il existe chez les populations concernées un désir profond et exprimé de participer à part entière à l'activité économique"...). Ainsi, on y retrouve cette "mise en place" des sujets lorsqu'on leur signifie leurs conduites et pratiques sociales, mais du même coup, il y a dissimulation de cette "mise en place" lorsqu'on leur donne par exemple, l'impression de décider, d'agir librement, de vouloir participer.

Dans l'ordre des postulats, mentionnons aussi les liens qui apparaissent dans le discours entre les "zones économiques", les "zones urbanisées" et les "zones qui offrent des possibilités d'emploi, de revenu et de services".

En résumé, le contenu des arrêtés en conseil étudiés sur les politiques de relocalisation et de migration des populations dans l'Est du Québec, s'organise clairement autour des trois (3) grands noyaux ou domaines de signification suivants:

1- Le cadre institutionnel des politiques mises en oeuvre: "entente générale de coopération Canada-Québec pour l'exécution d'un plan de développement de l'Est du Québec... approche intégrée et rodage d'instruments efficaces d'intervention pour mener à bien les fermetures de localités rurales et les migrations de population dans les centres urbains... coordination de plusieurs ministères, etc..."

2- Les buts et objectifs poursuivis à travers ces politiques: objectifs de développement social des populations de l'arrière-pays, des zones marginales... objectifs de modernisation, d'urbanisation, de participation des populations au développement économique, de réaffectation des sols de l'arrière-pays..."

3- Le postulat de la participation volontaire de la population: "les populations ont un désir profond et exprimé de participer à part entière à l'activité économique des zones qui offrent des possibilités d'emploi, de revenu et de services compatibles avec ses aspirations... le processus de relocalisation mis en marche doit être basé sur la coopération volontaire de la population..."



CHAPITRE IV: CRITIQUE DE L'ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS (L'AAD)

Nous tenterons, dans la dernière partie de ce document, de faire le point sur la méthode utilisée pour l'analyse de l'idéologie gouvernementale, c'est-à-dire l'analyse automatique du discours (AAD). En regard de notre expérience personnelle et de certaines critiques déjà formulées, nous verrons donc les points forts de l'AAD, ses principales faiblesses et limites, de même que quelques-unes de ses perspectives d'avenir.

La critique de l'analyse automatique du discours¹ doit porter sur deux (2) plans: le plan de ses présupposés théoriques et le plan de son opérationnalisation, c'est-à-dire du fonctionnement même de la méthode AAD.

4.1 Le plan théorique

Un des éléments intéressants de l'analyse du discours de Pêcheux est d'avoir senti la nécessité de doter la psycholinguistique d'une théorie du discours et de la langue. Antérieurement, dans l'ensemble des analyses de contenu, on faisait très peu de cas des liens réels existant entre langue et discours, d'où une importance démesurée accordée dans l'analyse, à l'interprétation des contenus en des termes soit proprement linguistiques ou soit purement sociologiques: recherche par exemple, à travers un texte ou un discours, d'un code, d'une terminologie (par l'analyse documentaire) ou au contraire, recherche d'attitudes, de représentations, de rôles, de valeurs, de croyances (par l'analyse thématique).

1 La meilleure critique formulée jusqu'à maintenant à propos de l'analyse automatique du discours demeure celle faite par Michel Pêcheux et Catherine Fuchs dans la revue Languages, no 37, mars 1975, pp. 3-80. Ce numéro dont la réalisation a été confiée à Michel Pêcheux s'intitule "Analyse du discours, langue et idéologie".

L'analyse du discours de Pêcheux faisant partie d'un nouveau courant de recherche "trans-disciplinaire" (Ramognino, 1978) comporte donc du point de vue théorique un certain nombre de traits qui ont contribué à faire avancer la connaissance des processus discursifs. Il y a d'abord cette reconnaissance du discours comme objet de science et de signification à travers une instance linguistique spécifique, ensuite cette distinction entre niveau profond (sens du discours) et niveau de surface discursif (expression syntaxique du discours) et finalement l'articulation de ces deux niveaux (discursif et linguistique), où les structures linguistiques apparaissent comme subordonnées aux structures discursives. Cependant, si ces présupposés théoriques à la base de l'analyse du discours de Pêcheux ont contribué à une connaissance plus juste des processus discursifs, ils se révèlent selon certains (voir Trognon, 1972; Fisher et Veron, 1973; Borillo et Virbel, 1973) plus restrictifs quant à l'attribution réelle d'un sens ou d'une signification à un discours donné.

On critique ainsi l'aspect trop formel de la méthode qui aurait tendance à ne renseigner que sur le processus discursif lui-même en tant que mécanisme d'élaboration du discours et pas suffisamment sur le sens attribué à l'objet même du discours. Pêcheux ne dit-il pas lui-même que "le discours (...) n'est pas un ensemble d'énoncés porteurs d'une, voire de plusieurs significations. C'est d'abord un processus qui se développe sous de multiples formes dans des situations sociales données" (Pêcheux et Fuchs, 1975, p. 27). Ce qui intéresse Pêcheux, c'est que la méthode AAD rende compte du discours produit; le domaine de l'interprétation se situant en dehors de ce processus.

Cette critique sur la signification du contenu en amène une autre plus précise et plus concrète formulée par Chabrol (1974):

Peut-on véritablement cerner le sens d'un discours à partir d'une comparaison et d'une substitution d'éléments posés au niveau d'une distribution syntaxique? (P. 30).

Cette question nécessite quelques précisions et commentaires qui ont intérêt à être débattus davantage sur le plan de la méthodologie de l'AAD que par rapport à ses bases théoriques. Nous y reviendrons donc dans le prochain point où l'aspect "technique", méthodologique sera plus spécialement traité.

Mais avant d'aborder le plan strictement méthodologique, il importe de discuter des fondements théoriques interdisciplinaires de l'AAD et du mode d'opérationnalisation de ses concepts. Dans un récent article, Nicole Ramognino (1978) a voulu montrer la précarité des liens existant entre les présupposés théoriques de la méthode et son fonctionnement opérationnel. Selon cette auteur, c'est précisément l'articulation entre les deux (2) plans (théorique et méthodologique) qui doit être remise en question car dit-elle, on se "trouve en présence d'une mesure (A.A.D.) dont la théorie est déduite des postulats conceptuels (...) (et qu')on ne peut adopter cette technique sans une interprétation des résultats qui relève des postulats et thèses énoncés" (Ramognino, 1978, p. 26).

En s'inspirant de l'utilisation faite de l'AAD dans notre recherche, il est possible de répondre brièvement à cette critique et de commenter la méthode par rapport au sujet discuté (articulation de la théorie et de la méthodologie). Dans son article, Ramognino met en doute "la pertinence et la cohérence des liens" (p. 26) entre les présupposés théoriques et les résultats obtenus à partir des techniques AAD; mais elle admet en conclusion, l'importance de développer "une conception des mécanismes subjectifs et linguistiques par lesquels un code "idéologique" est intériorisé par un individu" (p. 42). Ce que, selon nous, l'AAD tente de faire dans le développement de ses fondements théoriques (voir chapitre premier). Mais reste

la question du lien de la théorie avec la méthodologie. Donc, selon Ramognino (1978), l'AAD agit dans la direction d'"un déplacement de sens (...) des concepts vers les formes, ou plutôt du plan conceptuel au formel" (p. 26) et que ce "déplacement" provient du "vide théorique qui porte à la fois sur la construction du sujet sociologique et sur la conceptualisation de la fonction symbolique" (p. 43).

Or, il a été suffisamment démontré que l'AAD tient précisément compte dans ses développements théoriques de ces deux prétendus "vides théoriques" (voir surtout, Pêcheux, 1975 et Pêcheux et Fuchs, 1975). D'autre part, l'application des techniques de l'AAD n'a pas tant pour fin, et donc encore moins comme effet, de démontrer "l'efficacité d'ensemble" des théories avancées (dans l'explication notamment des liens entre langue et discours) mais les résultats de l'AAD ont surtout pour but de faire ressortir "objectivement" (par l'analyse linguistique) le discours "produit sous certaines conditions considérées stables" (Pêcheux et Fuchs, 1975, pp. 16-17).

Pour être en mesure d'interpréter adéquatement le discours analysé, il est important de bien contrôler les conditions de production de ce discours et il semble douteux, comme le prétend Ramognino (1978) de conclure que l'analyse du discours ne sert "qu'à repérer la pertinence du caractère homogène du corpus, c'est-à-dire, au bout de la chaîne, la pertinence d'une distinction entre places dans le procès de travail" (p. 30). Ceci est encore plus improbable, lorsque, comme dans notre cas, le corpus d'une seule formation discursive est étudié et que la comparaison entre deux groupes sociaux est évitée (tout au moins avec le même outil d'analyse). Dans le même sens, l'AAD ne peut faire ressortir dans l'analyse même du discours les effets ou le fonctionnement de ce discours par rapport à d'autres formations discursives et cela malgré les présupposés théoriques de la méthode qui y font référence.

Bref, si l'AAD fait appel dans ses fondements théoriques à l'articulation de divers concepts se rapportant à des théories sociologiques (théorie des idéologies et théorie des formations sociales et de leurs transformations), à des théories linguistiques (théorie des mécanismes syntaxiques et théorie des processus énonciatifs) et à une théorie psychanalytique (théorie du sujet ou de la détermination des processus discursifs), il reste que ces théories contribuent à expliquer les mécanismes d'élaboration du discours mais qu'elles ne le "créent" pas. Le rôle méthodologique de l'AAD est plus de faire ressortir le processus discursif dominant ou tout simplement, la nature même du discours étudié.

Par ailleurs, la critique de N. Ramognino soulève aussi une autre réflexion sur les liens entre la théorie et la méthodologie. Dans quelle mesure toutes les méthodes d'analyse ne sont-elles pas appuyées sur des principes ou des postulats théoriques et comment dans une recherche traduit-on des concepts en mesures empiriques? La différence existant sur ce point entre l'AAD et d'autres méthodologies de recherche ne réside-t-elle pas sur le type d'articulation faite et les disciplines impliquées?

Nombre de chercheurs de toutes les disciplines ont déploré les difficultés sous-jacentes de la recherche interdisciplinaire et le peu d'effort réalisé jusqu'ici pour faire avancer ce type de recherche (voir entre autres, Hilhorst, 1969; Zavalloni, 1978). L'AAD avec son souci d'intégrer divers champs disciplinaires et aussi, sa volonté d'éviter toute construction théorique sans lien avec les analyses empiriques semble tracer une voie dans ce sens. Cela n'exclut cependant pas tout le travail qui reste à faire, particulièrement dans le cas de l'AAD, au plan du raffinement de la méthodologie.

4.2 Le plan méthodologique

Si la méthode de l'AAD a le mérite d'avoir visé l'articulation entre plusieurs domaines théoriques en tentant aussi de traduire concrètement cette articulation au niveau de l'application (méthodologie), il reste, d'une part, qu'elle est tributaire des limites de la science dans les divers champs où elle est impliquée (théorie linguistique, sociologique, historique et psychanalytique) et d'autre part, qu'un pas considérable doit être fait pour combler l'écart existant entre l'aspect opératoire de la méthode et son articulation au champ théorique général qu'elle sous-tend.

De ce dernier point de vue, c'est surtout sur le plan de l'analyse linguistique que la méthode se doit le plus d'évoluer. En effet, en raison du caractère manuel (donc pas encore automatisé) de la phase initiale de l'analyse syntaxique du corpus, il apparaît difficile sinon impossible, dans l'état actuel de l'AAD, d'analyser des textes ou des contenus importants, v.g. analyse des processus discursifs propres à un livre, à un journal, à une commission d'enquête, narration d'un événement par plusieurs sujets, etc. Dans ces divers cas, on doit imposer, au point de vue de la méthode, certaines restrictions: par exemple, faire préalablement une sélection de textes pertinents, limiter à un certain nombre de lignes la réponse des sujets à une question, à un thème donné, etc.

D'autre part, ces difficultés liées à la complexité de l'analyse syntaxique, nous ramène à la critique de Chabrol (1974) qui conteste le fait que la signification même d'un discours doit être recherchée "à partir d'un modèle d'énoncé phrastique même élargi à l'inter-phrastique" (p. 33). Pour lui, il faut trouver des théories linguistiques "qui présentent des déterminations discursives¹ qui dépassent de loin le cadre

1 Souligné par Chabrol.

de la réalisation phrastique¹ (p. 34).

Dans le même sens, Fisher et Veron (1973) mettent en doute, dans l'interprétation du sens du discours, le principe de substitution des énoncés équivalents de Pêcheux, principe inspiré de la conception de Z. Harris (1952, 1969), dans son analyse distributionnelle du discours.

Pour Fisher et Veron (1973), l'idée d'une normalisation purement syntaxique du texte, préalable à l'analyse sémantique, rend difficile la description de la structure d'ensemble de la phrase et de son ordre réel, révélateurs pourtant selon eux, des présupposés significatifs.

Par contre, plusieurs autres auteurs (Barthes, 1966; Hjelmslev, 1971; Greimas, 1970, 1973) pensent qu'en raison des homologues et des parallélismes remarqués dans tous textes ou surfaces linguistiques entre faits phrastiques et discursifs, le niveau phrastique ou inter-phrastique constitue à l'intérieur même de l'analyse du discours un niveau évident et il demeure encore très faiblement analysé dans les sémiologies narratives, rhétoriques, stylistiques ou logico-argumentatives; une majorité de socio-linguistes-sémanticiens pense que ce niveau d'analyse doit donc, dans un proche avenir, être étudié, surtout au point de vue de la simplicité et de l'adéquation des méthodes utilisées.

Donc, avec l'AAD, on a montré l'importance, et aussi les difficultés, avant de tenter de définir une analyse de contenu, d'avoir une théorie de l'analyse du discours globale au niveau des signifiants et des signifiés. Contrairement à la majorité des projets socio-linguistiques où une importance démesurée a été accordée au plan lexical ou à l'analyse thématique, Pêcheux

1 Chabrol (1974, p. 34) donne ainsi en exemple la théorie "linguistique" d'Halliday, qui selon lui, serait sur ce point intéressante à étudier en détail.

privilégie le niveau de l'analyse syntaxique où toutes les variations dans les phrases et leur agencement peuvent se porter révélateurs de significations. Un travail assidu (Pêcheux et al., 1971; Pêcheux et Haroche, 1972; Pêcheux et Fuchs, 1975), entrepris au niveau de la méthodologie, notamment sur le plan opérationnel, depuis les origines de l'AAD (1969), tend à rendre son utilisation plus accessible, tout en permettant de plus en plus, un élargissement de son champ d'application.

Si comme plusieurs l'ont prétendu (Trognon, 1972; Fisher et Veron, 1973; Borillo et Virbel, 1973; Chabrol, 1974; Ramognino, 1978), elle pêche encore par excès de formalisme dans son aspect opérationnel comparé à la simplicité des analyses intuitives de la méthode thématique qui apparaissent, trop souvent, peu exigeantes scientifiquement, l'AAD démontre bien la nécessité d'explorer de nouvelles méthodologies rigoureuses et plus simples tendant à atteindre le niveau théorique complexe que souvent elles sous-tendent.

CONCLUSION

L'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux ouvre des perspectives de recherches intéressantes particulièrement dans le domaine complexe de l'analyse des idéologies. Elle permet principalement en tant qu'outil méthodologique de rendre compte de la nature même de l'idéologie ou des idéologies propres aux divers groupes sociaux, fractions de classe, etc. et théoriquement, elle contribue à mieux expliquer les mécanismes complexes des processus discursifs reliés aux contextes sociaux et aux différents acteurs impliqués.

Du point de vue méthodologique, l'AAD participe à un ensemble de recherches visant à mieux expliciter les rapports entre langue et discours. S'il est utopique de penser à la construction préalable d'un "dictionnaire" des différents discours, Pêcheux a cependant bien montré que la langue (particulièrement la syntaxe) ne constitue pas le domaine neutre de règles purement formelles faisant l'objet d'actes individuels d'utilisation, mais qu'elle est au contraire soumise à des modes d'organisation propres qui permettent son actualisation sous des formes spécifiques (discours déterminés par leurs conditions de production).

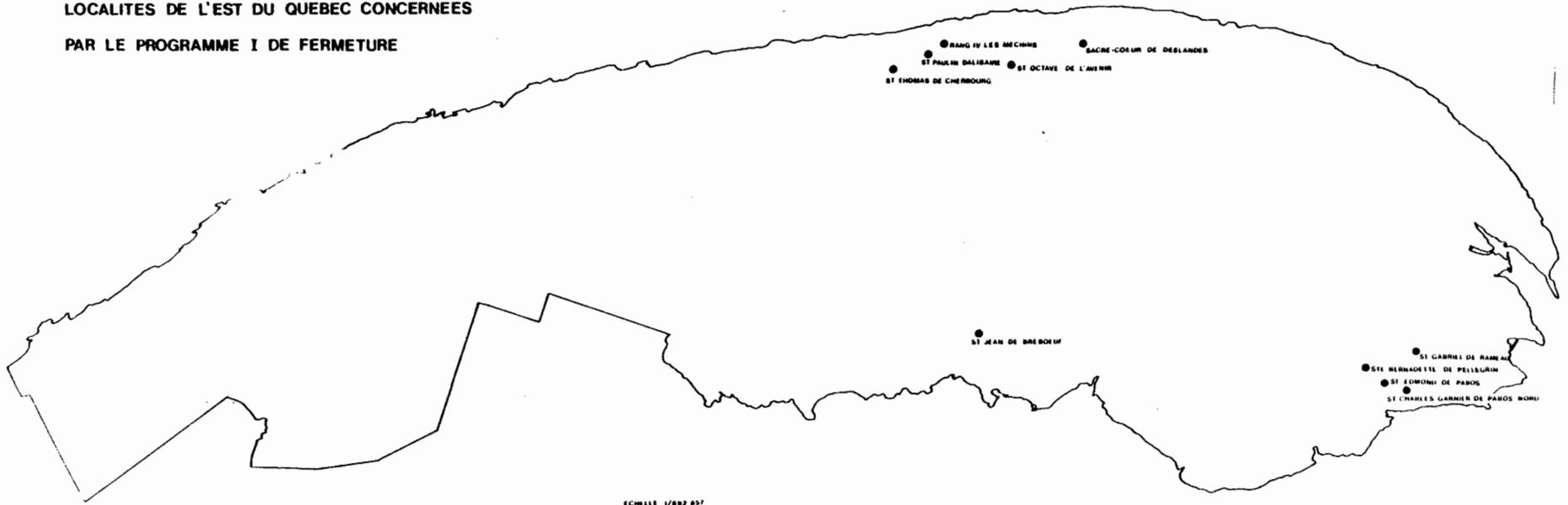
Sur le plan concret de l'utilisation de l'AAD, il est important, afin de permettre l'extension de son champ d'application à des domaines où elle n'a pas encore été suffisamment exploitée (analyse de textes plus longs, comparaisons entre des discours de nature verbale et écrite, etc.), de travailler plus étroitement, d'une part, à résoudre les difficultés propres à son opérationnalisation et, d'autre part, de viser à simplifier davantage ses procédures et techniques d'utilisation.

ANNEXE I

CARTES

Carte 1

LOCALITES DE L'EST DU QUEBEC CONCERNEES
PAR LE PROGRAMME I DE FERMETURE



ECHELLE 1/800 000

mi. 10.000

**LOCALITES DE L'EST DU QUEBEC CONCERNEES
PAR LE PROGRAMME II D'AIDE A LA MIGRATION**



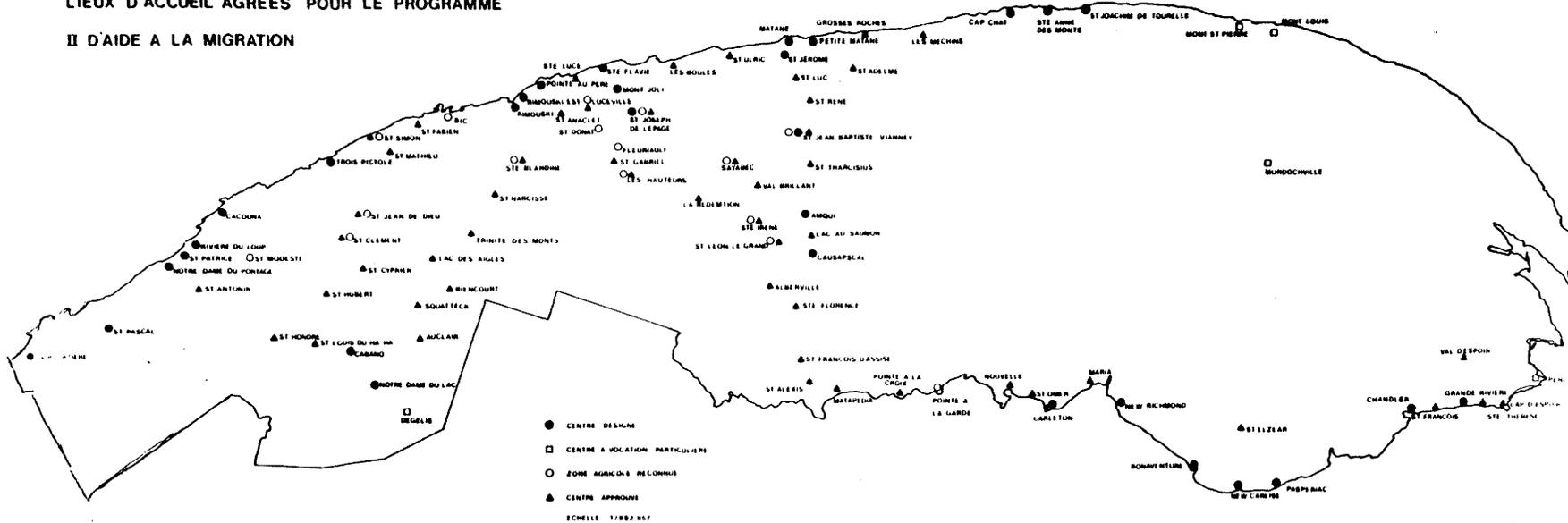
■ **Municipalité désignée:** "toute municipalité de la région qui n'est pas située sur les routes 20, 152, 185, 197, 230, 289 et dont la population ne dépassait pas 1,300 habitants au 1er juin 1971. 72% des gens subventionnés viennent de ces localités" (1).

▲ **Municipalité en territoire non organisé:** "tout territoire non organisé de la région. 20% des migrants originent de ce secteur" (1).

○ **Municipalité définie:** "tout lot ou partie de lot ou bâtiment d'habitation qui est l'objet d'une transaction effectuée selon les dispositions prévues par l'Arrêté en Conseil numéro 1867 du 23 avril 1970. Cette partie a fourni 8% de la clientèle subventionnée" (1).

(1) MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES (1976). Programme d'aide à la migration, arrêtés en conseil 2874-72 et 1452-74. Quelques considérations et statistiques sur la migration subventionnée dans l'Est du Québec. Par le groupe chargé de l'accueil. Rimouski, (avril). pp. 14-15; pp. 34-38.

LIEUX D'ACCUEIL AGREES POUR LE PROGRAMME
II D'AIDE A LA MIGRATION



Card Brisson

● **Centre désigné:** "ce sont les centres urbains de l'Est du Québec désignés. 50% des familles ont migré dans ces centres désignés" (1).

□ **Centre à vocation particulière:** "toute localité qui fait l'objet d'une action particulière pour l'exploitation secondaire et tertiaire de l'une ou l'autre des ressources de la région" (1).

○ **Zone agricole reconnue:** "zone ou secteur jugé propice à l'agriculture par le Ministère de l'Agriculture du Québec" (1).

▲ **Centre approuvé:** "toute autre localité stable approuvée par le Comité régional de Coordination, sur recommandation du Comité zonal, répondant à la fois aux besoins de la famille et à l'esprit de l'Arrêté en Conseil no 2874-72" (1).

(1) MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES (1976). Programme d'aide à la migration, arrêtés en conseil 2874-72 et 1452-74. Quelques considérations et statistiques sur la migration subventionnée dans l'Est du Québec. Par le groupe chargé de l'accueil. Rimouski, (avril). p. 18; pp. 43-49

ANNEXE II

GRAPHES ET LISTE DES DOMAINES

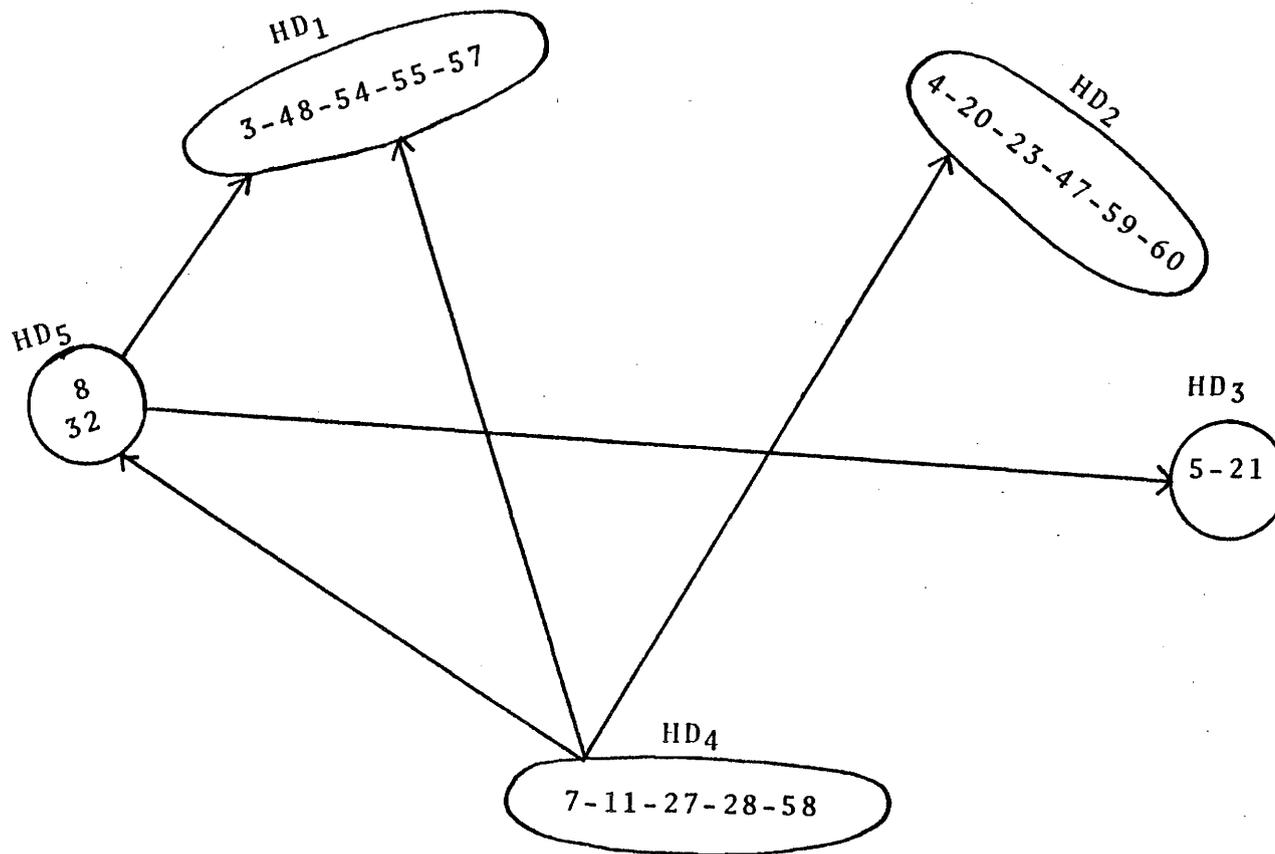


Fig. 4- Graphe des relations de dépendance entre les hyper-domaines.

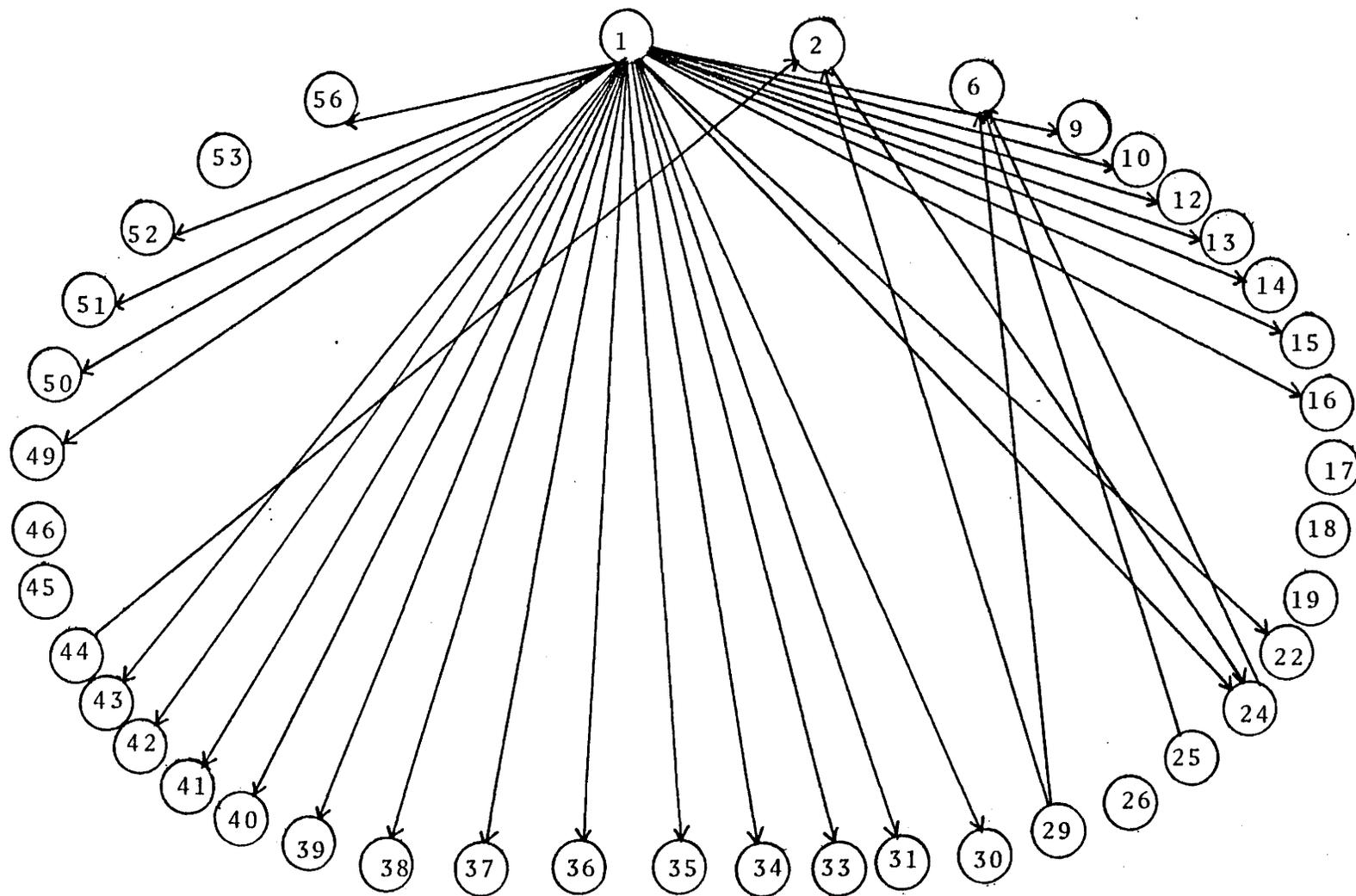


Fig. 5- Graphe des relations de dépendance entre les domaines isolés.

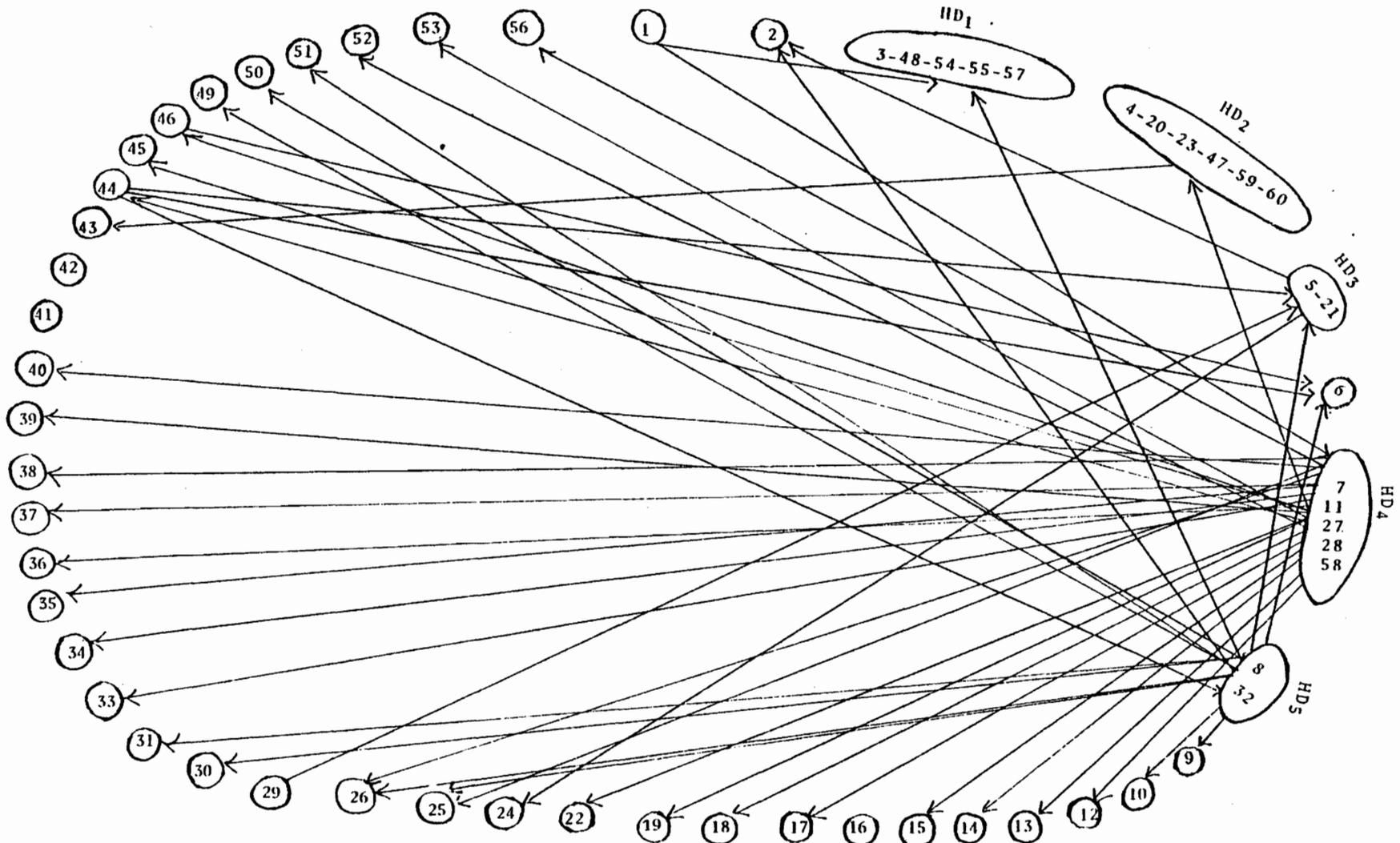


Fig. 6 - Graphe des relations de dépendance entre les domaines isolés et les hyper-domaines.

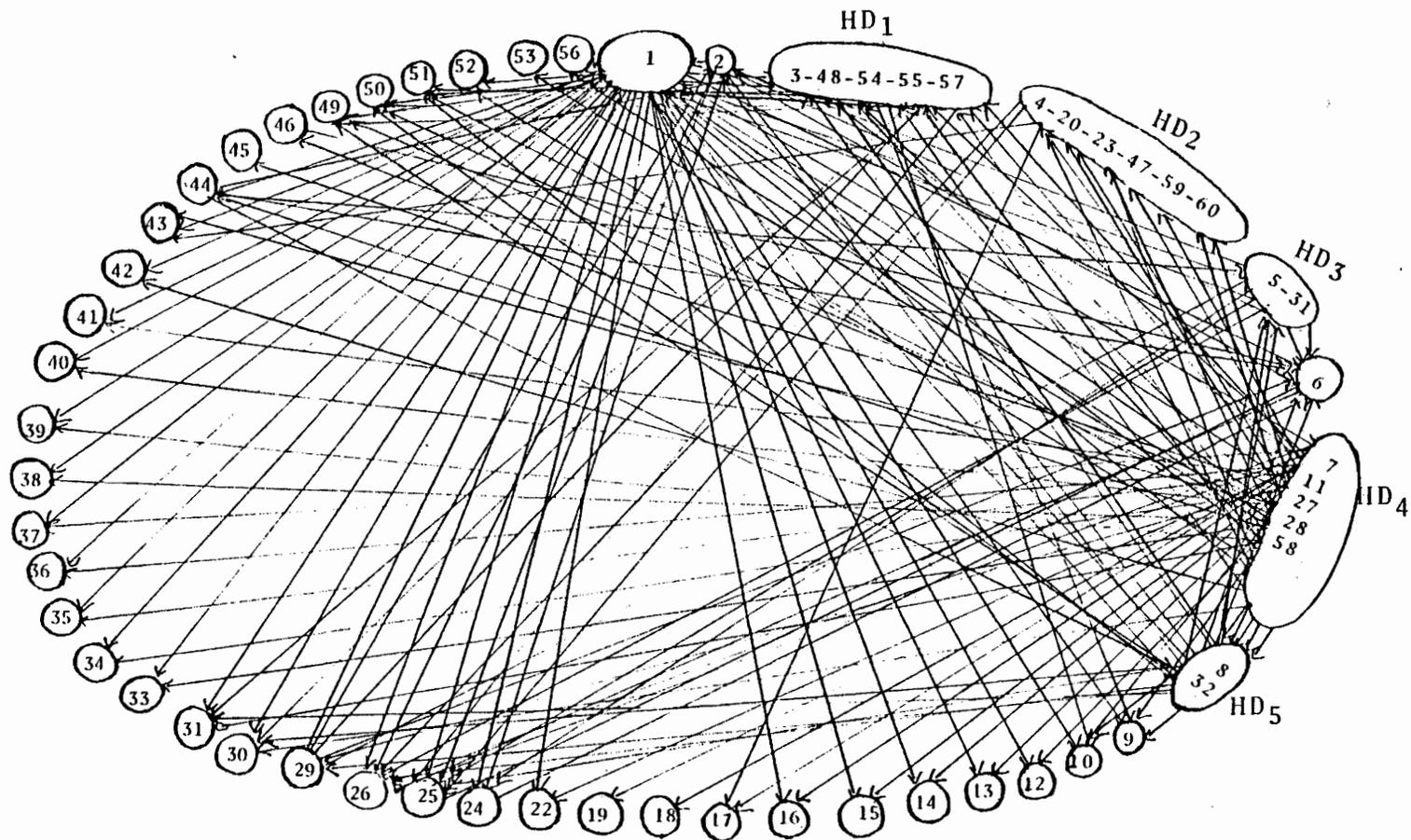


Fig. 7 - Graphe saturé¹ des relations de dépendance entre les domaines isolés et les hyper-domaines.

¹"Saturé" signifie que l'on tient compte de toute les relations de dépendance possibles exprimées dans les résultats (-D-, = D = , = = D, --D, ---D) donc, la totalité des relations de dépendance entre les domaines isolés, entre les hyper-domaines et entre les domaines isolés et les hyper-domaines.

Liste des domaines isolés récrits

- D1 Une entente a été signée ↓ en mai
le 26 pour l'exécution d'un plan de dév. de la région de l'Est du Québec
- D2 Une entente | Canada-Québec
de coopération a été signée pour l'exécution d'un plan de dév. de la région de l'Est du Québec
- D6 Le développement
L'arrière-pays ↓ de la région de l'Est du Québec
La population ↓ dans
- D9 | Un complément aux objectifs de | participation
Un support | développement
urbanisation
- D10 | Un complément aux objectifs de participation des citoyens
Un support

Liste des domaines isolés récrits (suite)

- D13 | Il | existe | un désir de participer | d' | à l'activité | des zones
 Les populations | ont | à part entière | économique
- D14 | Le processus | mis en marche | est basé sur la coopération | volontaire
 de relocalisation | de la population
- D15 | La tâche | suppose toujours la coordination de centres de décision | qui comportent | nombreux
 L'expérience-pilote | en interaction
 plusieurs ministères
 certains organismes
- D16 | L'approche | d'instruments efficaces d'intervention
 ↓ Le rodage
- D17 | L'Office | de développement | du Québec | qui est actuellement en place
 de planification | assume | la direction

Liste des domaines isolés récrits (suite)

- D18 | L'effort
La complémentarité
La politique
Le plan | d'aménagement des ressources | forestières
↓ | ↓ de l'arrière-pays
- D19 | L'expérience-pilote | a été exécuté en vertu | du 8 (avril 1970, arrêté 1621)
↓ La prescription | ↓ E | de l'arrêté en conseil | numéro (1621)
↓ | ↓ 2874-72
- D20 Il est ordonné sur la recommandation S (ce qui suit)
- D22 | Il | existe un désir de partic. | à part ent. | à l'act. éco. des zones qui offrent des possib. | d'emploi
Les pop. | ont | | | | de serv. compatibles | ses
↓ | | | | | de revenu | leurs aspir.
- D24 | L'exécution | d'un plan | de développement
↓ | de tous les projets
- D25 | Le plan | de développement | de la région
↓ L'office | ↓ de Québec
↓ L'objectif | ↓ de l'Est
↓ | ↓ de l'activité

Liste des domaines isolés récrits (suite)

- | | |
|---|---|
| <p>D26 La région
↓ Le développement de l'Est du Québec
Le CRD</p> | <p>D37 Un processus de relocalisation est mis en marche
↓ a été mis en marche</p> |
| <p>D29 Le programme
Le projet de développement social
Le secteur</p> | <p>'D38 La tâche suppose selon le cas
L'exp.-pilote l'interaction constante</p> |
| <p>D30 Complément
Support aux grands objectifs</p> | <p>D39 L'interaction occasionnelle <u>ou</u> constante</p> |
| <p>D31 Complément
Support aux objectifs de modernisation
participation
développement
urbanisation</p> | <p>D40 (<u>qu'</u>)^{une} exp.-pilote de relocalisation soit favorisée
1. soit menée à bien</p> |
| <p>D33 Un désir profond et exprimé</p> | |
| <p>D34 Une réaffectation par la reforestation
 par le tourisme (no 1)
des activités</p> | |
| <p>D35 Une réaffectation des sols peut</p> | |
| <p>D36 Sols de les
de ces zones marginales</p> | |

Liste des domaines isolés récrits (suite)

D41 (Que) le rodage soit permis d'une approche intégrée

D42 | Le rodage
↓ L'approche | d'instruments d'intervention

D43 Attendu que les termes font une place il est ordonné S (ce qui suit)

D44 | Cet arrêté | s'inscrit | du programme
| L'état | investit | dans le cadre | de l'entente

D45 | La relocalisation
| La migration | des populations qui désirent | la relocalisation
↓ l'assistance

D46 | Programme
↓ Subvention | d'aide | à la relocalisation
| à la migration
| aux migrants

Liste des domaines isolés récrits (suite)

- D49 | Complément | aux objectifs de | modernisation
Support | | participation
 | | urbanisation
- D50 | Complément | aux objectifs de | modernisation
Support | | participation | des citoyens
 | | d'urbanisation
- D51 | Complément | aux objectifs de développement de l'activité | économique
Support | | | d'urbanisation
- D52 | Un processus de relocalisation | doit être basé
 | | est basé
 | | est mis en marche | sur la coopération volontaire de la population
 | | soit mis en marche
- D53 | L'expérience-pilote | a été exécutée | en vertu | 1621
 | | E | | de l'arrêté en conseil numéro | 2874-72
 | L'application | | |
- D56 | Il | existe | à part ent. | d'emploi
 | Les pop. | ont un désir de partic. | à l'activité écon. des zones qui offrent des possib. | de revenu compatibles
 | | | | de services

REFERENCES

- ARRETE EN CONSEIL NO 2525 (1969). Concernant une expérience-pilote de fermeture de territoires marginaux et de relocalisation de population dans la région de l'Est du Québec. Chambre du Conseil Exécutif, Gouvernement du Québec, (27 août).
- ARRETE EN CONSEIL NO 1621 (1970). Concernant une expérience-pilote de fermeture de territoires marginaux et de relocalisation de population dans la région de l'Est du Québec. Chambre du Conseil Exécutif, Gouvernement du Québec, (8 avril).
- ARRETE EN CONSEIL NO 2874 (1972). Concernant un programme d'aide aux migrants applicable à l'arrière-pays de la région de l'Est du Québec. Chambre du Conseil Exécutif, Gouvernement du Québec, (27 septembre).
- ARRETE EN CONSEIL NO 1452 (1974). Concernant la suspension du programme d'aide aux migrants. Chambre du Conseil Exécutif, Gouvernement du Québec. (17 avril).
- BARTHES, R. (1964). Eléments de sémiologie. Communications, 4, 91-135.
- BARTHES, R. (1966). Recherches sémiologiques: l'analyse structurale du récit. Communications, 8 (no spécial).
- BERNSTEIN, B. (1973). Class, codes and control. London: Routledge and Kegan.
- BIRNBAUM, N. (1960). The sociological study of ideology (1940-1960). A trend report and bibliography. Current sociology, 9, no 2, 91-170.

- BORILLO, N., VIRBEL, G. (1973). Remarques méthodologiques à propos des "Recherches sur le discours illuministe au XVIIIe siècle" de G. Gayot et M. Pêcheux. Texte ronéotypé.
- BOURDIEU, P. (1965). Rapport pédagogique et communication. Paris: Mouton.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J.C. (1970). La reproduction. Paris: Minuit.
- BUREAU D'AMENAGEMENT DE L'EST DU QUEBEC (1966). Plan de développement de la région-pilote: Bas-St-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine. 10 cahiers et 30 annexes techniques. Québec: BAEQ-Mont-Joli (juin).
- CHABROL, C. (1974). Que peut-on demander à l'analyse du discours? Connexions, 12, 5-35.
- COTE, P. (1980). Eléments pour une théorie de l'idéologie urbaine: l'idéologie technocratique du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Thèse de doctorat en psychologie, Université de Montréal.
- COTE, P. (1981). L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Rimouski: Cahiers du GRIDEQ, no 7, Université du Québec à Rimouski.
- DE SAUSSURE, F. (1968). Cours de linguistique générale. Paris: Payot.
- FISHER, S., VERON, E. (1973) Baranne est une crème. Communications, 20, 162-181.

- GAYOT, G., PECHEUX, M. (1971). Recherches sur le discours illuministe au XVIIIe siècle: Louis-Claude de Saint-Martin et les "circonstances". Annales, 3-4, 681-704.
- GREIMAS, A.J. (1970). Du sens. Essais sémiotiques. Paris: Seuil.
- GREIMAS, A.J. (1973). Les actants, les acteurs et les figures, in C. Chabrol (Ed.): Sémiotique narrative et textuelle (pp. 161-176), Paris: Larousse.
- HARRIS, S.Z. (1952). Discourse analysis. Language, 28, 1-30.
- HARRIS, S.Z. (1969). Analyse du discours. Langages, 13, 8-44.
- HILHORST, M.J. (1969). La théorie du développement régional, essai de synthèse, in Aspects multidisciplinaires du développement régional (pp. 21-35). Paris: Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
- HJELMSLEV, L. (1971). Essais linguistiques. Paris: Minuit.
- NELISSE, C. (1974). L'idéologie professionnelle des travailleurs sociaux. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Sherbrooke.
- PECHEUX, M. (1969). Analyse automatique du discours. Paris: Dunod.
- PECHEUX, M., HAROCHE, C., HENRY, P. (1971). La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours. Langages, 6, 93-106.
- PECHEUX, M., HAROCHE, C. (1972). Manuel pour l'utilisation de la méthode de l'analyse automatique du discours (AAD). T.A. Informations, 1, 13-55.

- PECHEUX, M., WESSELIUS, J. (1973). A propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière; trois organisations étudiantes en 1968, in R. Robin: Histoire et linguistique (pp. 245-260). Paris: Colin.
- PECHEUX, M., FUCHS, C. (1975). Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours. Langages, 37, 7-81.
- PECHEUX, M., HENRY, P., POITOU, J.P., HAROCHE, C. (1979). Un exemple d'ambiguïté idéologique: le rapport Mansholt. Technologies, Idéologies et Pratiques. 1, no 2, 3-83.
- POITOU, J.P. (1978a). La dynamique des groupes, une idéologie au travail. Paris: Editions du CNRS.
- POITOU, J.P. (1978b). Représentation de la formation et de la profession chez les programmeurs. Sociologie du Sud-Est, 16, 3-21.
- RAMOGNINO, N. (1978). A propos de l'analyse automatique du discours et de son utilisation en sociologie. Sociologie du Sud-Est, 16, 23-43.
- TROGNON, A. (1972). Analyse automatique du discours en psychologie et théorie des artefacts expérimentaux: vers une psycho-linguistique de la situation expérimentale. Bulletin de psychologie, 304, 280-286.
- VERON, E. (1973). Remarques sur l'idéologie comme production de sens. Sociologie et sociétés, 5, no 2, 45-69.
- ZAVALLONI, N. (1978). L'approche néo-idiographique en psychologie: convergences interdisciplinaires. Contribution à l'étude des sciences de l'homme, 9, 121-133.

CAHIERS DU G.R.I.D.E.Q.

- Cahier no 1: Bibliographie: les inégalités de développement régional, au Québec et au Canada. Par Pierre Bruneau et Jean Larrivée. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1977. 154 p.
- Cahier no 2: Les entreprises de mass média de l'Est du Québec et leur personnel (enquête auprès des patrons). Par Benoit Lévesque, Jean Larrivée, Claude Morin. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1978. 147 p.
- Cahier no 3: La câblodistribution dans l'Est du Québec (Les entreprises). Par Hugues Dionne et al. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1978. 201 p. (Epuisé).
- Cahier no 4: L'animation sociale au Québec: bibliographie. Par Serge Lapointe et al. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1978. 91 p.
- Cahier no 5: Sociographie du personnel spécialisé des mass média de l'Est du Québec. Par Benoit Lévesque et Jean Larrivée. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1979. 212 p.
- Cahier no 6: Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec. Par Alain Gagnon. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1979. 156 p.
- Cahier no 7: L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q. 1981. 193 p.
- HORS-SERIE: La problématique du développement en milieu rural. Grیده éd. Rimouski, U.Q.A.R.-G.R.I.D.E.Q., 1976. 279 p. Annexes. (2ième tirage).

Ces publications sont disponibles à l'adresse suivante:

Secrétariat du G.R.I.D.E.Q.
Université du Québec à Rimouski
300, des Ursulines
Rimouski G5L 3A1
Tél: 724-1441

DOCUMENTS GENERAUX DU G.R.I.D.E.Q.

- Document no 1: Mémoire du Grideq à la commission Healy sur les études supérieures en sciences humaines au Canada. Rédigé par Fernand Harvey. Rimouski, U.Q.A.R., mars 1975. 23 pages.
- Document no 2: Mission d'exploration en France sur les questions rurales et régionales. Par Pierre Bruneau, Yves Dion et Fernand Harvey. Rimouski, U.Q.A.R., mai 1977. 94 pages.
- Document no 3: Mission de recherche en France (Bretagne et Pays de l'Adour). Par Hugues Dionne. Rimouski, U.Q.A.R., décembre 1978. 47 pages.
- Document no 4: Mission de recherche au Québec sur les phénomènes de marginalité dans les régions périphériques. Par Michel Chadeaud et Gilbert Dalla Rosa. Pau, Université de Pau, octobre 1978. 7 pages.
- Document no 5: Mission de recherche en France sur les stratégies de développement régional et le rôle des petites et moyennes villes en région périphérique (du 12 mai au 2 juin 1979). Par Pauline Côté. Rimouski, U.Q.A.R., mai 1979. 91 pages.
- Document no 6: Elites dirigeantes et mouvement national en Bretagne. Par Louis Quéré. Séminaire présenté au Grideq en février 1980. Rimouski, U.Q.A.R., juin 1980. 45 pages.
- Document no 7: L'aménagement et le développement régional: Pourquoi? Par qui? Comment? Par Jean Larrivée. Réflexion suite à un stage en France organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Rimouski, U.Q.A.R., juin 1980. 45 pages.
- Document no 8: L'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux: application de cette méthode dans une analyse de quatre arrêtés en conseil sur la relocalisation dans l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, U.Q.A.R., mars 1981.

On peut obtenir une photocopie de ces documents au prix de \$0.10 la page en s'adressant au:

Secrétariat du G.R.I.D.E.Q.
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec G5L 3A1
Tél.: 724-1441

